

# Nouveliste

SERVICE DE PUBLICITÉ : PUBLICITAS S. A., SION  
Téléphone (027) 212 36  
et toutes les agences de PUBLICITAS S. A.

## VALAISAN

PRIX DES ABONNEMENTS POUR LA SUISSE

	1 an	6 mois	3 mois
Sans Bulletin officiel . . . . .	32.—	16.50	9.—
Avec Bulletin officiel . . . . .	40.—	21.—	11.50

Etranger : Demander le tarif

TARIF DE LA PUBLICITÉ

Annonces . . . . .	14 ct. le mm.
Réclames . . . . .	35 ct. le mm.
Mortuaires . . . . .	30 ct. le mm.

Majoration de 20 % pour tout emplacement exigé par le client. (Réclame 1re page 25 %)  
Tirage contrôlé par la FRP

PREMIER QUOTIDIEN DU MATIN DE LA VALLÉE DU RHONE

JOURNAL D'OPINION ET D'INFORMATION FONDÉ EN 1902

RÉDACTION ET ABONNEMENTS :

St-Maurice	Tél. (025) 3 65 61 - 62	
Sion	> (027) 2 31 51 - 52	
Martigny	> (026) 6 18 88	C. c. p. II c 274

## Si la vie était écrite en musique, on n'y verrait que des soupirs

Comme le «Nouveliste» l'a annoncé dans son édition de mardi 26 mai, nous avons l'avantage de publier ci-après, in-extenso, le discours qu'a prononcé M. le conseiller d'Etat Ernest von Rotten, à l'occasion du 75e anniversaire de la fanfare «Cécilia» d'Ardon.

Si votre Comité de fête a fait appel à moi pour vous parler le jour de votre 75e anniversaire, il n'a certainement pas eu la main heureuse. Le fait de faire partie de notre exécutif cantonal n'est pas une garantie d'orateur et si celui-ci n'a, en outre, que très peu de sens musical, il n'est pas la personne apte à évoquer en ce jour de fête les mérites et les gloires d'une société de musique ! Et s'il tente quand même de le faire, et dans une langue qui lui est étrangère, veuillez donc l'excuser s'il ne trouve les paroles qui vont au cœur, les pensées qui élèvent l'esprit, et s'il ne peut faire appel aux sentiments qui, en un jour comme celui-ci, devraient animer les hommes dont on fête le succès.

Permettez-moi donc, tout en remerciant les organisateurs de l'aimable invitation qu'ils m'ont adressée, de vous exprimer, chers musiciens d'Ardon, en toute simplicité, mes meilleurs vœux pour les 75 ans de votre société de musique. Le mérite de maintenir une fanfare pendant trois-quarts de siècle, jeune, vivante, solide, n'incombe pas à une seule génération, il a fallu des hommes clairvoyants, artistes, fanatiques peut-être, pour la fonder, mais il faut aussi des hommes tenaces, durs et remplis d'idéal pour la maintenir et la faire vivre. A tous ceux qui ont participé à ce corps que nous fêtons aujourd'hui, qu'ils reposent déjà dans un meilleur monde ou qu'ils soient encore parmi vous, qu'ils se soient retirés de la musique active, ou qu'ils soient les représentants de la génération présente, à vous tous, mes meilleures félicitations.

Messieurs, L'histoire d'une fanfare dans nos villages et nos cités du Valais reflète assez exactement celle de la commune elle-même. Il y a des hauts et des bas : il y a des temps tranquilles et des moments fougueux, il y a des époques prospères et des temps de récession. Je ne connais pas spécialement l'histoire de votre société, mais je pense qu'elle a aussi subi ces fluctuations naturelles, qu'elle a eu des époques plus ou moins fructueuses sur le plan musical et artistique, mais je sais spécialement qu'après la division de 1905, elle a surtout été le cœur et l'âme du parti conservateur de votre commune. Et je crois que si ce parti, notre parti conservateur qui assume la responsabilité du gouvernement de notre pays, est solidement et sainement installé dans cette commune, le mérite n'en revient pas en mince partie à vous, musiciens, et à la «Cécilia». Cette liaison étroite entre fanfare et parti est pour nous, venus du Haut-Pays du Rhône, une conception nouvelle, mais dont nous saisissons vite l'importance en assistant soit à un festival, soit à une journée comme celle d'aujourd'hui. Je puis donc vous féliciter par la même occasion pour cette fructueuse et valide collaboration à la vie politi-

que de votre commune pendant ces 75 ans d'activité.

Ce n'est pas à un invité de s'immiscer dans les affaires communales, mais si je le fais quand même, veuillez m'en excuser, et ne croyez pas que je vous donne de bons conseils ; ils servent, comme l'a fait remarquer un homme d'expérience, avant tout à ceux qui les donnent. Ce ne sont que quelques constatations positives que je voudrais faire. Si quelque chose compte de nos jours, c'est l'équilibre, c'est la sagesse, c'est la prudence. Et c'est précisément ce que je crois pouvoir constater à Ardon. Géographiquement vous n'êtes ni dans le Haut, ni dans le Bas, mais au centre ; vous n'êtes pas le village de la montagne ou la campagne isolée, mais bien la petite cité rurale avec le voisinage de la ville et ses avantages ; le nombre des habitants n'est pas si petit pour que tout le monde ne soit cousin ou parent et pourtant pas si grand pour qu'on ne se connaisse plus.

Votre économie n'est pas basée sur une seule branche mais repose, à côté de la principale de l'agriculture, également sur le commerce, l'artisanat et l'industrie. Vous avez su tirer profit de la force de l'eau de la Lizerne et, dans quelques mois, déjà l'usine de votre village contribuera à l'alimentation des réseaux du pays.

Et si j'ose m'aventurer même sur le plan politique, je dirais que cette saine collaboration du parti majoritaire que vous représentez, avec vos adversaires, me paraît tout aussi fructueuse que certaines luttes acharnées pour renverser un pouvoir.

Messieurs et chers concitoyens, Si j'ai fait ces quelques constatations tout à votre honneur et à celui de votre cité, je crois devoir constater aussi que même si le sort et la nature vous ont été favorables, ce n'est quand même pas au hasard que vous le devez, mais à la sagesse et à la clairvoyance des générations passées et actuelle et surtout à ceux qui vous ont dirigés et vous dirigent encore. Je ne voudrais pas manquer l'occasion, ici à Ardon, de déclarer quel sincère et affable ami et collègue j'ai trouvé au Conseil d'Etat en la personne de votre ancien président.

Chers concitoyens ! Je vous ai montré votre commune sous ses avantages pour vous en féliciter, mais aussi pour la prendre comme exemple pour l'ensemble de notre canton ; et c'est surtout de cet équilibre sur le plan économique que je voudrais parler quelques instants.

Il y a cent ans, c'était essentiellement l'agriculture qui nourrissait notre peuple. Vers la fin du siècle passé, grâce à la construction des voies de communications, routes et chemins de fer, le tourisme commença à prendre de l'essor et, une dizaine d'années après, c'étaient les grandes industries qui ouvraient leurs portes. Ces deux derniers secteurs amplifièrent, durant la période allant jusqu'à la 2e guerre, leur importance au détriment de l'agriculture. Depuis une dizaine d'années, ce sont les grands chantiers hydroélectriques et de routes qui occupent une partie de nos travailleurs. L'importance de l'agriculture va en diminuant et, selon les dernières statistiques, ce ne sont plus que 30 % de Valaisans qui vivent du travail de la terre. Si vous constatez, d'autre part, que les surfaces cultivées, vignes, vergers, cultures maraîchères se sont, surtout en plaine, fortement agrandies, que la production s'est multipliée et que, malgré cela, la part de la population en pourcentage et en chiffre absolu qui vit de cette agriculture diminue, nous devons reconnaître que les besoins pour vivre, les exigences, ont encore beaucoup plus augmenté que la production agricole. C'est-à-dire que même si nous intensifions nos cultures, si nous rationalisons nos méthodes d'exploitation, nous devons, dans l'ensemble du canton et surtout en plaine, où la popu-

lation ne cesse d'augmenter, maintenir l'équilibre économique en créant des possibilités de travail par le développement du tourisme et de l'industrie. C'est dans ce sens aussi que le gouvernement et notre parlement cantonal se sont déclarés d'accord de participer au tunnel du Gd-Saint-Bernard, c'est dans ce sens aussi que nous soutenons la création d'une raffinerie dans le Bas-Valais à laquelle, comme nous l'espérons, suivront d'autres industries annexes. Si des doutes ont été émis quant à l'influence néfaste de ces industries sur l'agriculture environnante, ou pour les industries existantes, je puis vous assurer que rien ne sera entrepris sans que des garanties formelles dans ce sens soient données. Sur le plan des constructions hydroélectriques, nous pouvons être rassurés que pour une dizaine d'années encore les chantiers occuperont notre main d'œuvre, nos techniciens et ingénieurs. Bien que certains ouvrages comme la Gougra et le Mauvoisin touchent à leur fin, d'autres subsistent et de nouveaux sont en préparation. Les pourparlers entre la France et la Suisse, pour l'aménagement du Grand Emosson avancent et l'on peut espérer que deux ans les travaux pour ce magnifique barrage et pour les usines de Châtelard et de la Bâtiar débiteront. L'aménagement du Haut-Rhône avec l'utilisation de toutes les eaux de la rive droite de Conches jusqu'à Brigue et un barrage à Gletsch marqueront le premier pas pour l'utilisation intégrale du Rhône. Il restera les paliers inférieurs de la Souste, de Folatère, de St-Maurice-Léman, qui formeront une réserve de travail pour l'avenir. Si d'aucuns estiment qu'il faudrait accélérer ces travaux pour ne pas perdre d'impôts et de redevances, je pense pourtant qu'il serait faux de forcer cette exécution avec de la main-d'œuvre étrangère et de nous priver de possibilités de travail qui, dans quelques années, seront peut-être les bienvenues.

L'achèvement de nos routes de montagne, la construction de l'autoroute, la correction de notre route cantonale, tout cela ne nous laisse pas chômer non plus. Ce que votre commune nous montre, c'est-à-dire une saine répartition des possibilités de travail à l'échelle réduite, il nous le faut et il le faudra pour le pays entier, et cela non seulement sur le plan économique, mais aussi sur le plan politique. Notre parti a fait ses preuves, personne ne le conteste, mais nous ne revendiquons pas le monopole absolu non plus, et admettons volontiers que c'est à une heureuse collaboration de toutes les forces vivantes que le pays doit sa stabilité et sa situation forte actuelle.

Chers concitoyens ! Si je vous ai montré en quelques mots que votre commune pourrait servir d'exemple ou de modèle pour le canton entier, je n'ai quand même pas dit que c'était le paradis sur terre. Chaque communauté politique, qu'elle soit à l'échelon de la commune ou de la nation doit pourvoir au bien-être de ses membres en leur procurant des moyens d'existence, d'instruction, en leur procurant la sécurité et la garantie de leurs biens et de leurs droits ; mais il y a encore plus ! et si une communauté se rend compte qu'il existe, outre ces valeurs matérielles, d'autres qui ne se mesurent ni en francs ni en mètres carrés et qu'elle fait de grands sacrifices pour les valeurs spirituelles et éternelles, il faut doublement l'en féliciter.

Vous êtes en train de restaurer à grands frais votre église. Ces travaux vous ont permis de mettre à jour les plus anciens vestiges de notre civilisation chrétienne en Valais, et donnent aux archéologues la possibilité de reconstruire en idée au moins ce que fut votre église au début du moyen âge.

Vous ne savez pas comment vivaient vos ancêtres il y a plus de mille ans, comment ils se logeaient, comment ils travaillaient et comment ils

## La JOC dans le monde actuel

La Conférence européenne de la JOC qui s'est tenue à Innsbruck, avec la participation des délégués de 11 pays, a pu constater que :

— Les jeunes travailleurs dans les grandes villes se trouvent devant des problèmes nombreux et de plus en plus angoissants, entre autres :

- Manque d'orientation et de formation professionnelles ;
- Production intensive et mécanisée ;

avec comme conséquences :

- Absence de relations humaines ;
- Dépersonnalisation ;
- Fuite dans les loisirs faciles et commercialisés ;
- Déchristianisation.

— Les jeunes travailleurs des petites villes eux dépendent très souvent d'un double emploi, agricole et industriel. Ils ont souvent de longs déplacements pour aller travailler dans les centres industriels, ou quittent la campagne pour la ville.

Ces problèmes ont pour conséquences :

- Manque d'esprit de solidarité, cause du double emploi ;
- Fatigue, plus de vie familiale, conflit des générations ;
- Solitude et exploitation des déplacés.

— Les immigrés : si le problème n'est pas absolument nouveau, il commence à se poser dans toute son ampleur par le développement et la naissance de nouvelles industries par le Marché commun, des moyens de transport. Solitude, dépaysement et exploitation sont problèmes courants pour les immigrés.

— Dans les collèges techniques, sont formés des jeunes qui n'ont pas l'impression d'appartenir au monde ouvrier, du fait d'une meilleure qualification professionnelle. Ils sont pourtant devant des problèmes de formation, puis de débouchés et de rendements pareils à tout ouvrier.

Face à ces problèmes, la JOC européenne a recherché comment adapter son action aux problèmes posés. Elle a décidé de favoriser selon la méthode propre au mouvement : « entre eux, par eux, pour eux » les échanges entre jeunes travailleurs, afin de trouver une solution à leurs problèmes, de rechercher des actions et moyens concrets, propres à faire agir l'ensemble des jeunes travailleurs et jeunes travailleuses, pour assurer l'épanouissement de leur personne humaine et divine, tant dans leur vie de jeune que d'adulte, et de mettre sur pied un service d'information, de signalement et d'accueil pour les immigrants, entre pays intéressés.

D'autres rencontres spéciales sont prévues : pour les jeunes travailleurs de la métallurgie — à partir des problèmes posés par la CECA, et pour les employés de maison. Ce dernier problème est actuellement commun à l'ensemble des pays européens, et l'on

se divertissent. Peu importe, mais vous savez aujourd'hui que c'étaient des chrétiens et que là où vous commencez et finissez votre vie de chrétiens, la déjà alors était le centre de leurs activités et de leur communauté. Restez fidèles à cette foi et à cette tradition plus que millénaire et vous serez les dignes descendants de vos ancêtres !

Excusez-moi si j'ai été un peu au-delà des 75 ans de votre fanfare que nous fêtons, mais je crois qu'il est de l'intérêt de tous de voir assez loin, que ce soit devant ou derrière soi.

Et pour terminer, laissez-moi souhaiter en ce jour de fête, chers musiciens, chers concitoyens, à votre fanfare la «Cécilia» de continuer ces prochaines années sa féconde activité pour fêter plus jeune que jamais ses cent ans.

De souhaiter à votre commune, développement, paix et prospérité, et à vous tous, pour aujourd'hui, une joyeuse fête, pour demain et pour l'avenir, bonheur et succès.

constate que les employés de cette profession, qui n'est pas reconnue comme telle, souffrent de solitude, d'un manque de considération, très près du mépris, d'un horaire de travail excessif. On ressent très fortement l'absence de réglementation. De plus, la profession d'employées de maison, étant la seule ouverte aux étrangères, pour celles-ci viennent alors s'ajouter tous les problèmes qui se posent aux immigrés.

Tenant compte des problèmes et des aspirations des jeunes travailleurs et jeunes travailleuses et afin de leur permettre d'apporter une réponse à leurs problèmes et de les aider à prendre la place à laquelle ils ont droit, les JOC européennes ont vraiment recherché comment adapter leur action dans le monde actuel.

La rencontre européenne a permis de voir, de façon concrète, la dimension apostolique de la JOC. A travers des échanges d'expériences, nous avons pu constater que l'action du militant jociste est personnelle et collective ; qu'il n'agit pas seul, mais en équipe. Il a le souci d'apporter une présence chrétienne partout où il se trouve, partout où sont les jeunes travailleurs. L'action de la JOC n'a pas pour but final de changer les structures, mais bien de faire ce changement pour que les jeunes qui s'y trouvent puissent réaliser leur vocation d'enfant de Dieu. Ses dimensions sont universelles.

Prenant conscience des problèmes qui se posent à la jeunesse travaillante des pays sous-développés, la JOC internationale a entrepris une vaste action de solidarité. Depuis le rassemblement mondial de la JOC, en août 1957, plus de 300 000 fr. suisses ont été donnés par les JOC européennes, pour les jeunes travailleurs des pays sous-développés. De plus, 57 missionnaires laïcs (gars et filles) travaillent en Afrique, en Asie, en Amérique latine, à développer le Mouvement, à former des dirigeants, des militants indigènes. 16 autres sont dans des équipes de travail pour la construction d'écoles et d'églises.

Actuellement, 33 dirigeants et dirigeantes, militants et militantes européennes se préparent à partir. Parmi les jocistes suisses, 3 dirigeants sont partis en Afrique et 2 se préparent ; 2 dirigeantes : l'une pour l'Afrique, l'autre pour l'Asie, quitteront bientôt le pays.

La Conférence européenne apporte une nouvelle preuve que la JOC est décidée plus que jamais à répondre à tous les problèmes des jeunes travailleurs et jeunes travailleuses, et à la mission que l'Eglise lui a confiée.

JOC-JOCF suisses.

### Un autocar attaqué 14 morts

Des bandits ont attaqué un autocar sur la route conduisant à Ibague, dans le nord-ouest de la Colombie. Quatorze passagers ont été tués et quatre autres blessés.

### Trop jeunes pour danser à Genève, cinq « girls » sont refoulées sur les Pays-Bas

Arrivées hier à Genève, de jeunes danseuses hollandaises qui faisaient partie d'un corps de ballets et devaient se produire dans un cabaret à Genève, ont été conduites, à leur arrivée à Genève, à l'hôtel de police, à la demande du consulat des Pays-Bas, auquel s'étaient adressés leurs parents. Plusieurs d'entre elles, âgées de moins de 21 ans, n'étaient, en effet, pas en règle avec la loi hollandaise qui ne permet pas l'émancipation des sujets hollandais avant cet âge. A la fin de l'après-midi, cinq de ces trop jeunes danseuses furent reconduites à l'aéroport d'où elles regagnèrent Amsterdam.

**L'APERITIF VALAISAN !**

**LUY**

Se boit à toute heure !

Géroudet a un choix considérable de tissus pour vos rideaux, sous-rideaux et couvre-lits. Son atelier spécialisé se charge de les confectionner et de les poser.



# Fin du malaise belge : Le mariage du prince Albert aura lieu à Bruxelles

Un communiqué officiel du Premier ministre confirme que le mariage du prince Albert aura bien lieu à Bruxelles.

« Préoccupé de voir tous les Belges réunis autour du trône à l'occasion du mariage du prince Albert et de la princesse Paola Ruffo di Calabria, dit le texte de ce communiqué, le Pape Jean XXIII, dans un geste de particulière sollicitude envers la Belgique, a estimé préférable que le mariage des princes ait lieu à Bruxelles.

« D'accord avec le gouvernement, le roi et les deux familles ont décidé, dans la même pensée, que les cérémonies du mariage seront célébrées dans le pays ».

## Stupéfaction et soulagement

L'annonce de la célébration à Bruxelles du mariage civil et religieux du prince Albert de Liège et de la princesse Paola a été accueillie avec stupéfaction et soulagement dans les milieux politiques belges.

Tout le malaise politique paraît désormais dissipé et l'interpellation socialiste à la Chambre, prévue pour aujourd'hui, perd sa raison d'être.

C'est, dit-on, grâce à la bienveillante compréhension de Jean XXIII que le problème majeur qui empoisonnait l'atmosphère en Belgique a été résolu.

Une autre question qui suscitait des critiques a été réglée : le roi Léopold et la princesse Liliane quitteront prochainement le château de Laeken.

Enfin le retour du roi Baudouin et sa conférence de presse de ce matin ont fini de rallier autour du souverain la population belge, qui dès hier lui a fait un accueil chaleureux, ce dont il s'est déclaré touché.

## Surprise au Vatican

La nouvelle annoncée à Bruxelles, selon laquelle le mariage du prince Albert de Liège ne sera plus célébré à la basilique vaticane mais à Bruxelles même, a causé une vive surprise au Vatican.

Rien n'avait laissé prévoir une telle décision, surtout après la pastorale du cardinal van Roy qui semblait confirmer que le mariage aurait lieu à Rome.

Dans les milieux compétents, on se montre très réservé et il a été impossible d'avoir la moindre déclaration à ce sujet ni de savoir si c'est à la demande du Souverain pontife qu'il a été décidé de célébrer le mariage à Bruxelles. Il est vraisemblable qu' aussitôt après le mariage le prince et la princesse viendront à Rome recevoir la bénédiction du Pape.

## Maladresse voulue ?

La Chambre belge s'est réunie cet après-midi et dès le début de la séance, le président de l'assemblée s'est félicité, devant les députés debout, du retour du roi et du succès de son voyage aux Etats-Unis qui aura, a-t-il dit, relevé le prestige de la Belgique et renforcé les liens d'amitié unissant les deux peuples.

A la suite de la publication, une heure auparavant du communiqué gouvernemental concernant le mariage du prince Albert, l'opposition socialiste avait abandonné son interpellation. Tout paraissait donc réglé et le mariage du prince Albert semblait faire l'unanimité à la Chambre.

C'est alors que M. Gaston Eyskens, premier ministre, a souligné que le gouvernement avait accepté le mariage à Rome et que c'est à la suite des polémiques soulevées notamment par la presse que les autorités du Vatican avaient décidé de renoncer à la cérémonie civile et religieuse à St-Pierre de Rome, ne conservant que la bénédiction ultérieure du mariage par le Pape. Le premier ministre a ensuite affirmé que le gouvernement avait observé entièrement les prescriptions de la constitution belge.

Cette déclaration a soulevé une vive riposte de l'opposition. Celle-ci, par la voix de M. Bohy, a souligné « la maladresse invraisemblable du premier ministre qui, par ses déclarations et son manque d'explications, reposait tout le problème ». M. Bohy a ajouté que la question du mariage aurait été

close et aurait recueilli l'unanimité de la Chambre sans l'interprétation donnée par le premier ministre aux actes du gouvernement.

A la demande de l'opposition, la séance a été ensuite suspendue pour permettre aux groupes de délibérer.

## La conférence de presse du roi Baudouin

C'est dans la grande salle Empire du palais de Bruxelles que, ce matin, à 10 heures GMT, le roi Baudouin a reçu, pour la première fois dans l'histoire de la monarchie belge, les journalistes, les photographes de presse et les cinéastes belges et étrangers.

Ils étaient environ une centaine faisant cercle autour d'un grand tapis d'Aubusson aubergine, lorsque, précédé de deux officiers d'ordonnance, le roi, en complet gris, le teint bronzé, un large sourire aux lèvres, est venu prendre place devant eux.

Outre les officiers, les seules personnalités officielles qui assistaient à cette conférence de presse étaient M. Pierre Wigny, ministre des Affaires étrangères, le grand maréchal de la Cour et les attachés de presse du souverain.

Après une conversation à bâtons rompus de près d'une heure, le souverain, sous un tonnerre d'applaudissements, a regagné ses appartements. Quelques minutes plus tard, le roi Baudouin est parti en automobile pour le château de Laeken.

## A l'américaine

Le roi Baudouin, très souriant, très détendu et à l'aise, une coupe de champagne dans une main et de l'autre saluant les très nombreux journalistes, a tenu ce matin la première conférence de presse d'un souverain belge.

Après avoir évoqué en français ses contacts avec les journalistes américains qui, a-t-il dit, font très rapidement preuve d'une grande familiarité, très éloignée des traditions belges, le souverain a poursuivi, en flamand cette fois : « Ce fut très instructif pour moi. Les Américains sont passés maîtres en l'art d'organiser les relations publiques ».

Le souverain a ensuite indiqué qu'il avait été très frappé par le sens des responsabilités et la confiance en soi manifestés par tous les chefs militaires qu'il avait eu l'occasion de rencontrer.

De très bonne grâce, le roi Baudouin a ensuite répondu pendant trois quarts d'heure à toutes les questions des journalistes qui, surpris par le sourire du souverain, répétaient inlassablement que jamais encore on avait vu pareil spectacle.

Le souverain raconte ainsi qu'il a aimé la cuisine des Etats-Unis, déclare ne pas aimer beaucoup le protocole, estime que les contacts directs avec la presse sont utiles et nécessaires.

« Beaucoup de malentendus auraient été évités, dit-il, si nous nous étions mieux connus ».



## Le meilleur Western de l'année à Riddes

Attention ! Vendredi et dimanche, à 20 h. 30 (samedi pas de cinéma), le cinéma l'Abeille de Riddes présente le meilleur western de l'année : **BRAVADOS**, avec Gregory Peck comme vous ne l'avez jamais vu, Joan Collins et Stephen Boyd. Présenté en cinémascope et en couleurs, ce western hors série a été filmé dans les paysages magnifiques du Mexique. Gregory Peck, dans le rôle de l'homme qui poursuit jusqu'au bout sa vengeance, est étonnant. Un revolver à la main... du feu dans les yeux... il vient pour effacer de la surface de la terre les Bravados, en châtiment de ce qu'ils ont fait à la femme qu'il aimait, et il les abattra un à un.

## Les commandos passent à l'attaque au Corso

Dès ce soir mercredi, le Corso présente l'une des pages les plus glorieuses de l'armée américaine en Afrique du Nord, en Sicile et en Italie : **LES COMMANDOS PASSENT A L'ATTACHE** avec James Garner, Etchika Chourraou et Jack Warden. Qui sont les commandos ? Des durs ? Oui, quelques-uns, mais aussi des philosophes, des étudiants en théologie... Quel est leur travail ? Trouver le point faible de l'ennemi ou en créer un. Partout où la bataille fait rage, ils se conduisent en héros... Mais ce sont aussi des hommes comme les autres, avec leurs problèmes, leurs amours, leurs pas-

sions. Venez voir « Les Commandos », ils vous plairont !

Dès ce soir mercredi jusqu'à dimanche (14 h. 30 et 20 h. 30). Dimanche à 17 h., lundi et mardi : Glenn Ford, Ursula Thiess et Abbe Lane dans **RENDEZ-VOUS SUR L'AMAZONE**. Saisissant... Spectaculaire... Violent... Un étranger dans les plaines du Brésil, surnommé « L'Americano ». Qui est-il ? Que cherche-t-il ? Pourquoi son passage déchaîne-t-il la haine, l'amour, la crainte ?

## Un spectacle inaccoutumé... sensationnel... à l'ETOILE

Jusqu'à dimanche 7 (Dim. : 14 h. 30 et 20 h. 30). Pour la première fois dans sa version intégrale voici le chef-d'œuvre de Jean Renoir : « LA GRANDE ILLUSION ».

Jean Gabin, Pierre Fresnay et Eric von Stroheim, sont les principales vedettes de ce film exceptionnel qui a été désigné comme l'un des dix meilleurs films de tous les temps.

« LA GRANDE ILLUSION », un film d'une brûlante actualité qui vient de triompher, à Genève, durant 25 jours d'exclusivité, dans une salle de 1:135 places à 4 séances par jour. Qui dit mieux ?

Dimanche 7, à 17 heures ; lundi 8 et mardi 9. Un « Western » de qualité... Un « Far-West » contenant toute la tension possible... « LE SALAIRE DU DIABLE », avec Orson Welles et Jeff Chandler. En cinémascope.

Un film d'un réalisme sans concession qui vous tiendra en haleine de la première à la dernière minute. (Dès 18 ans révolus).

## Cinéma MICHEL, Fully

Jeudi 4 : Dernière séance du grand film français d'aventures : « LA BIORNE », caporal de France, avec François Périer et Rossana Podesta. En cinémascope et en couleurs.

Du vendredi 5 au dimanche 7 (Dim. : 14 h. 30 et 20 h. 30). Un roman magnifique... Un grand film français : « CHAQUE JOUR A SON SECRET », avec Jean Marais, Danièle Delorme et Françoise Fabian. Une histoire merveilleuse. Un film au style précis dont l'intérêt ne faiblit pas un seul instant.

## Cinéma REX, Saxon

Jeudi 4 : Un drame puissant, dramatique, osé : « L'HOMME AUX MILLE VISAGES », avec James Cagney, Dorothy Malone et Jane Greer. Qui est l'homme aux 1.000 visages ? Quelle tragédie cache-t-il derrière tous ces masques ?

Du vendredi 5 au dimanche 7 : Encore un grand film français... Un « Série noire » percutant : « CA N'ARRIVE QU'AUX VIVANTS », avec Raymond Pellegrin, Magali Noël et Gisèle Pascal.

Le plus extraordinaire « suspense » tourné en France depuis 3 ans. (Dès 18 ans révolus).

## conseil des états

# La gestion du Conseil fédéral

Dans sa séance de mardi matin, le Conseil des Etats a successivement adopté sans discussion et sans opposition :

1. Sur rapport de M. Desplands (rad., Vaud) les rapports des cantons sur l'utilisation de la dime de l'alcool pour 1956-1957.

2. Sur rapport de M. Stuessi (sans parti, Glaris), le protocole additionnel à l'accord concernant la double imposition avec la République Fédérale allemande.

3. Sur rapport de M. Ullmann (agriculteur, Thurgovie), l'accord international sur le blé, conclu à Genève le 10 mars 1959 et qui assure notre approvisionnement en céréales panifiables pour quatre nouvelles années.

4. Sur rapport de M. Stuessi (sans parti, Glaris), la convention passée avec la Colombie sur le service militaire des doubles nationaux.

5. Sur rapport de M. Haefelin (rad., Soleure), le rapport de gestion de l'Office suisse de compensation pour 1958.

L'essentiel de la séance a été consacré à l'examen de la gestion du Conseil fédéral pour 1958. Le chapitre sur l'administration générale de la Confédération n'a donné lieu à aucune remarque.

Au Département politique, M. Ackermann (rad., Appenzell Rh. Ext.) a demandé des renseignements sur l'état des pourparlers concernant la zone de libre échange. Dans sa réponse, M. Petitpierre, conseiller fédéral, a relevé l'importance des négociations actuellement engagées à Stockholm en vue de la création d'une petite zone de libre échange entre les sept pays industriels européens qui ne font pas partie du Marché commun. C'est sur la base d'une telle collaboration que des négociations pourraient ensuite être engagées au sein de l'OEEC en vue d'une association multilatérale. Notre pays, a ajouté le chef du Département politique, est fortement intéressé à une entente, vu que la discrimination de nos exportations destinées au pays du Marché commun nous causera à la longue bien des difficultés et c'est pourquoi nous soutenons les efforts qui tendent à une entente entre les « six » et les « sept ».

Répondant ensuite à une question de M. de Coulon (lib., Neuchâtel), M. Petitpierre dit que de nouveaux crédits seront prochainement demandés pour la construction de réacteurs atomiques.

Au Département de l'économie politique MM. Danioth (cons. c. s., Uri) et Clavadetscher (rad., Lucerne) demandent qu'un nouvel effort soit fait pour encourager le placement du lait et des

produits laitiers dans le pays. M. Barriet (rad., Neuchâtel) émet des vœux concernant l'écolement de la volaille et des œufs du pays, produits fortement concurrencés par des importations faites à des prix de dumping. Il conviendrait, dit-il, d'envisager une compensation des prix. M. Holenstein, conseiller fédéral, répond que les suggestions faites seront étudiées. Toutefois, il n'est pas possible, pour protéger notre agriculture, de mettre l'embargo sur les importations, sinon nos propres exportations de produits agricoles seraient durement touchées. Au chapitre de l'office vétérinaire, M. Barriet s'en prend aux juristes de l'administration, qui ont le talent de compliquer les choses les plus simples et qui empoisonnent l'existence des cultivateurs.

L'examen de la gestion continuera mercredi.

## conseil national

### Les CFF victimes de la dépréciation monétaire

Mardi matin, au Conseil national, MM. Stadlin (radical zouglois) et Rosset (radical neuchâtelois) rapportent sur les comptes et la gestion des CFF pour 1958. Le bénéfice net s'est élevé à 9,9 millions de francs. En l'espace d'une année, l'excédent des produits est tombé de 75 à 16,7 millions de francs. Le bénéfice de l'exercice permet tout juste de verser 8 millions à la réserve légale. Le solde actif de 1,9 millions de francs sera reporté en compte nouveau. En revanche, il n'est pas possible de servir un intérêt sur le capital de dotation (en 1957 : 16 millions de francs). La situation financière des CFF mérite donc un sérieux examen et des mesures s'imposent pour remonter la pente. La hausse des tarifs voyageurs, de 10 % en moyenne, entrera en vigueur le 1er octobre 1959 et coïncidera ainsi avec l'adaptation des tarifs des chemins de fer privés. D'autre part, une nouvelle tentative doit être faite pour obtenir une meilleure coordination du trafic entre le rail et la route. M. Rosset se demande s'il ne faudra pas en venir à une réglementation légale. Il pense aussi qu'il conviendrait de procéder à une réorganisation des tarifs marchandises, mais, dans un cas comme dans l'autre, il faudra être extrêmement prudent. Le député neuchâtelois ajoute qu'à son avis les chemins de fer sont victimes de la dépréciation monétaire.

## Rapport d'activité de l'Association suisse des éditeurs de journaux

Le rapport d'activité de l'association suisse des éditeurs de journaux pour la période du 1er avril 1958 au 31 mars 1959, s'occupe notamment de l'opération télévision. La conclusion de l'accord du 4 mai 1958 avec la société suisse de radiodiffusion sur l'interdiction de toute publicité à la télévision, constitue la base de cette opération. Deux millions de francs ont ainsi été versés, le premier en fin mars et le second en fin août 1958 pour le développement de la télévision suisse sans publicité. Ainsi l'accord passé avec la S.S.R. a-t-il pu être respecté et l'interdiction de la publicité assurée. On a prévu que 180 000 concessionnaires sont nécessaires pour assurer l'autonomie financière de la T.V. Selon les estimations faites, on devait avoir en Suisse à fin 1958, 46 000 concessionnaires pour fin 1959, or, on en compte plus de 50 000 et le total de 62 000 concessionnaires prévu pour fin 1959 a déjà été dépassé en avril 1959, si bien qu'à la fin de cette année on arrivera sans doute au chiffre de 80 000 concessionnaires, total que la S.S.R. ne pensait atteindre qu'à fin 1960. Le rapport constate ensuite que de larges

couches de la population ne considèrent plus la TV comme un luxe. Ce développement sera encore accéléré par suite de l'amélioration des conditions de réception.

Un autre problème qui préoccupe l'association est celui de la distribution des journaux le samedi après-midi. L'association a engagé avec la direction des PTT des négociations ainsi qu'avec l'association du personnel de l'union PTT et des enquêtes ont été ouvertes. On se rendit rapidement compte qu'il ne pouvait pas être question de supprimer entièrement la distribution des journaux le samedi après-midi. Le travail des rédacteurs, par exemple en serait grandement aggravé. Au cours de la session parlementaire d'hiver, le conseiller fédéral Lepori accepta deux postulats concordants et se déclara prêt à ne pas considérer cette question comme une simple affaire de technique postale, mais aussi comme un problème de nature politique. D'entente avec l'association suisse des éditeurs de journaux, la commission mixte de politique de presse et l'association de la presse suisse s'efforcent de trouver à ce problème une solution qui fait encore défaut.

# Révolution au Nicaragua ?

Un émetteur de radio new-yorkais a rapporté que M. Enrique Lacayo Farfan, chef des forces armées du Nicaragua en exil, a annoncé lundi soir, à San José (Costa-Rica), qu'une révolution avait éclaté au Nicaragua contre le régime du Président Louis Somoza. L'émetteur a ajouté que des combats seraient en cours « sur divers fronts ».

Un reporter, qui a pu s'entretenir par téléphone avec des personnalités de San José, a indiqué que le Président Somoza avait déclaré que la garde nationale du Nicaragua avait encerclé un groupe de rebelles fort de 25 hommes qui avait atterri à bord d'un avion venant du Costa-Rica. M. Somoza aurait ajouté que les rebelles seraient « complètement anéantis » d'ici mardi.

## Nervosité à Costa-Rica

La nervosité règne à San José, capitale du Costa-Rica, à la suite des événements qui se déroulent au Nicaragua. Des rumeurs diverses, circulant dans les milieux politiques ou parmi

les réfugiés nicaraguayens, entretiennent cette nervosité. C'est ainsi que le bruit s'étant répandu lundi soir, à San José, que des rebelles nicaraguayens avaient « ouvert un troisième front » dans la région de Bluefields, sur la côte atlantique du Nicaragua, environ 500 étudiants ont manifesté dans les rues contre « la dictature des frères Somoza ». Pour éviter tout incident grave, les autorités avaient fait disposer un cordon de gardes civils autour de l'ambassade du Nicaragua.

Le gouvernement costaricien a tenu, hier soir, une réunion exceptionnelle. Le ministre de la Sécurité a, d'autre part, formellement démenti que des gardes nationaux nicaraguayens aient « envahi » le territoire du Costa-Rica. Dans les milieux politiques, on suppose qu'il y a eu confusion avec les mouvements, à travers la frontière, d'exilés nicaraguayens. On pense d'ailleurs, dans les mêmes milieux, que l'avion qui aurait été abattu au-dessus du Nicaragua transportait une cinquantaine de ces exilés qui tentaient de pénétrer au Nicaragua.

## Mort d'un singe « spacial »

Un des deux singes « spatiaux » qui a effectué un voyage dans le cône monté sur une fusée « Jupiter » la semaine dernière est mort lundi soir.

Le singe n'a pas survécu à une opération destinée à lui enlever un appareil enregistreur.

L'appareil en question était une électrode utilisée pour enregistrer les réactions physiques de l'animal et qui avait été introduite sous la peau.

Les autorités militaires ajoutent que « rien n'indiquait que l'animal ne supporterait pas une opération si légère ». Le singe mort est « able », un rhésus qui pesait 7 livres.

Alors que les médecins du centre de recherches médicales de l'armée, à Fort Knox (Kentucky) anesthésiaient le singe, il a été en proie à des mouvements convulsifs du cœur.

Les médecins ont eu recours à la respiration artificielle, mais « able » n'a pas survécu.

## Tass n'est pas contente de nous !

La presse soviétique ne publie aujourd'hui aucun commentaire concernant la conférence des ministres des affaires étrangères à Genève.

Néanmoins, la « Pravda » reproduit une dépêche de l'agence Tass accusant la presse suisse de « répandre toutes sortes d'inventions en attribuant aux représentants de la République démocratique allemande l'intention de gêner le déroulement normal de la conférence de Genève en y introduisant des éléments d'inquiétude et de tension ».

L'agence déclare ensuite que « c'est la délégation fédérale allemande qui a provoqué une campagne contre la délégation de la R. D. A. en vue de discréditer cette dernière et de gêner son activité à la conférence ».

« La campagne de calomnies déclenchée ces derniers jours à Genève contre la délégation est-allemande, conclut l'agence Tass, permet de juger des méthodes misérables employées par les partisans de la guerre froide ».

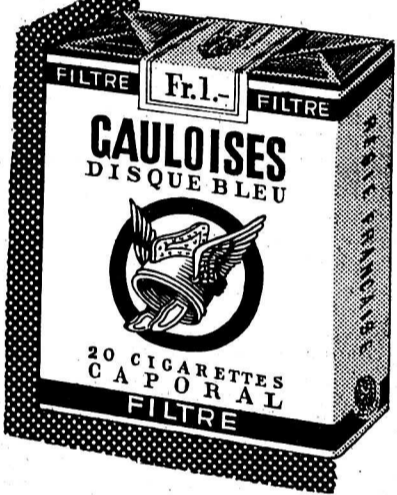




Vous aussi apprécierez l'arôme particulier du tabac français en faisant de la

**DISQUE BLEU FILTRE**  
votre compagne de tous les jours. Toujours fraîche et de qualité constante, elle restera votre cigarette préférée.

**GAULOISES  
DISQUE BLEU**



REGIE FRANÇAISE DES TABACS



**L'Ekatinage: Un barrage total et durable contre les pucerons**

Les pucerons épuisent les végétaux, inoculent de dangereux virus, nuisent à toutes les cultures.

**L'EKATINE**

arrive partout, anéantit pucerons et araignées rouges, assure un barrage immédiat et prolongé.

SANDOZ S.A. BALE



IMPRIMERIE RHODANIQUE travaux en tous genres IMPRIMERIE RHODANIQUE

**EXPOSITION DES UTILITAIRES VW**

SION : Place de la Planta

**Judi 4 juin de 9 h. à 20 h.**

ATTRAYANTE INTERESSANTE VARIEE

Retenez tout spécialement les heures indiquées ci-dessous pendant lesquelles certains véhicules seront démontrés :

- 11 h. 30 Démonstration du Combi VW équipé avec un radar ; véhicule spécialement construit pour le contrôle des limitations de vitesses dans le trafic routier.
- 14 h. Mise en action du véhicule spécialement équipé pour lutter contre le feu, muni d'un moteur de pompe à incendie Porsche.
- 17 h. Démonstration de la camionnette VW équipée d'une échelle tournante d'un déploiement de 10 mètres.
- 18 h. Présentation de la voiture de camping VW, la petite maison de vacances sur roues.
- 20 h. Un concert donné sur le lieu même de l'exposition.
- 20 h. 30 Projection de films en couleurs en plein air.

**A. Antille, Garage Olympic, Sion - Sierre**



**VIVI-KOLA**

Agent général pour la Suisse romande:  
Henniez Lithinée S.A.

**La boisson au kola la plus vendue en Suisse**

Pour la famille, le litre si avantageux à 75 ct. net

**ST LUC**

7 JUIN  
1959



**23<sup>E</sup> FESTIVAL DE CHANT  
DU VALAIS CENTRAL**

4 000 à 5 000 kg. de

**PAILLE**

bottelée à vendre, bas prix.

Barbey Pierre, rue des Grottes 7, Genève. Tél. (022) 33 83 18.

**Un petit tracteur**

de culture, 8 vitesses, prise de force 4 vitesses et relevage indépendant pour 1 950.— francs.

Bléri, Cheseaux. Tél. (021) 4 63 31.

**PIANO**

à l'état de neuf, excellente sonorité, format moderne, cédé très avantageusement (rendu sur place).

**EMPLOYÉ**

robuste et présentant bien est demandé pour le service des bains d'un hôtel thermal. Saison de 5 mois. Entrée immédiate ou à convenir.

Offres manuscrites avec copies de certificats, photo et prétentions de salaire sous chiffre OFA 6 700 L. à Orell Fussli-annonces, Lausanne.

Les Ateliers de constructions métalliques et mécaniques GIOVANOLA Frères S.A., à Monthey

engageraient, pour entrer le 6. 7. 59  
**quelques apprentis :**

serruriers de constructions (charpentier sur fer), chaudronniers, forgerons.

Les offres écrites de main propre, accompagnées du livret scolaire, devront parvenir à la Direction, jusqu'au 8 juin inclus.

Importante fabrique suisse cherche

**REPRÉSENTANTS**

de 25 à 40 ans, possédant si possible voiture, pour visiter la clientèle particulière de la Suisse romande.

Offrons : place stable avec fixe-garantie, frais de voyages et forte commission. Gain mensuel moyen Fr. 1 500.— à personnes actives, douées et sérieuses. Débutants recevraient bonne formation.

Offres avec photo, sous chiffre R 22 719 U, à Publicitas, 17, rue Dufour, BIENNE

THONY sur SION

Chalet

d'action catholique

**VACANCES**

idéales pour jeunes filles à partir de 15 ans.

★ Ambiance familiale

★ Altitude : 2 100 m.

★ Excursions.

Prix Fr. 7,50 par jour.

Pour tous renseignements, s'adr. à Mlle Renée Walpen, Ch. du Vieux-Moulin 21, Sion.

**Villa en démolition**

A vendre en bloc : fenêtres avec doubles et volets, fenêtres balcon, portes d'intérieur, portes d'entrée, face d'armoire, parquets chambre de bain, appareils sanitaires, chaudière à lessive, chauffage central, poutraison, charpente, couverture en tuile, etc. Le tout en parfait état.

Entreprise P. Vonlanden, Lausanne. Tél. (021) 24 12 88.

On cherche pour de suite, une

**sommelière**

sachant si possible 2 langues.

Pavillon des Sports, Montana. Tél. (027) 5 24 69.

**Jeune fille**

demandée pour servir au café. Bons gages.

Caffé des Chasseurs, à Perly (GE), tél. (022) 8 11 30.

A vendre, faute d'emploi, une

**friteuse**

marque « Valentine », état de neuf. Convient pour établissement ou restaurant. S'adresser au Nouvelliste, St-Maurice, sous

Pour acheter une bonne occasion



au juste prix, avec garantie, adressez-vous en toute confiance au distributeur

Alfred ANTILLE, SIERRE (027) 5 14 58 - 5 11 13

GARAGE OLYMPIC, SION (027) 2 35 82

**Tuyaux d'arrosage**

caoutchouc 1er choix Pirelli

Rouge 1 toile 13 mm. à Fr. 1,90 le m., 16 mm. à Fr. 2,20 le m.

Noir 2 toiles 13 mm. à Fr. 2,60 le m., 16 mm. à Fr. 2,90 le m.

**Magasins PANNATIÈRE, à Vernayaz**



## LE TOUR D'ITALIE

## Le plus frais va gagner...

Les Dolomites tant redoutées par les concurrents n'ont pas apporté la sélection qu'on attendait. A Bolzano, Gaul aurait dû triompher. On sait ce qui arriva : sa chute doublée d'une crevasse et la perte d'un maillot rose qui passa sur les épaules d'Anquetil. Au terme de cette étape de haute montagne (3 cols) le roi des sprinters Miguel Poblet passait le premier la ligne blanche. C'est une preuve indiscutable que de nombreux coureurs et les grimpeurs en tête sont fatigués ! Sans cesse attaqués depuis le début du Giro courut presque sans trêve ni répit (si l'on excepte le jour de repos de Rimini) les spécialistes de la montagne ne sont plus capables de porter des coups décisifs aux rouleurs-grimpeurs du genre de Van Looy, Poblet, Nencini. Il eût été intéressant d'avoir quelques bons grimpeurs espagnols parmi les concurrents et de comparer leur prestation à celle de Charly Gaul. Ce dernier va-t-il porter l'estocade dans la grande étape des Alpes ? On peut en douter pour la simple raison qu'il y aura demain la fameuse étape contre la montre de 51 km. au cours de laquelle l'as luxembourgeois doit normalement perdre quelques minutes sur le roi du contre la montre, Jacques Anquetil. Or celui-ci porte le maillot jaune et dispose au surplus d'une des meilleures équipes du Giro, si ce n'est la meilleure. On voit mal, à moins d'une défaillance toujours possible, comment il pourrait perdre son maillot. Les longues descentes suivant les rudes montées devraient lui permettre de refaire le terrain perdu, cela d'autant plus aisément que Gaul n'a pas vaincu une certaine appréhension en descente. Mais que penser de Van Looy, ce Belge redoutable dont la tenue surprend de plus en plus après un Tour d'Espagne qui ne fut pas de tout repos ? Craquera-t-il ou, au contraire, tiendra-t-il pour profiter d'un mariage Anquetil-Gaul ? S'il n'y avait pas cette étape contre la montre, nous aurions quelques craintes pour Anquetil ; or l'étape d'aujourd'hui n'est pas de tout repos et celle de demain aboutit en côte. Pas de trêve donc pour les concurrents et l'on peut se demander si à force d'accumuler les difficultés et en supprimant le deuxième jour de repos les organisateurs n'ont pas été à l'encontre de leurs désirs. Le point d'interrogation reste pourtant : dans quelle mesure les grands favoris sont-ils fatigués ? Les intéressés seuls pourraient nous le dire car rien n'est plus facile en course que de cacher son jeu. Le plus frais s'imposera à la condition d'oser. Il y a certainement quelques jeunes comme Massignan, Zamboni, Battistini qui seraient neutres en mesure de ranimer les espoirs italiens. Mais leur témérité va-t-elle jusqu'à sacrifier les chances d'un bon classement final en tenant le tout pour le tout au risque de s'effondrer ? Avouons qu'à leur place nous hésiterions.

## Les Suisses mal en point

La tenue de Rüegg étonne de plus en plus. Il convient de ne pas oublier qu'il était encore amateur en 1958 ! Faire ses classes dans un Giro n'est pas à la portée de n'importe quel coureur. Pour tenir jusque là il faut déjà une bonne dose de courage et surtout de la classe. Soyons heureux que Rüegg les possède et souhaitons qu'il retrouve une bonne condition physique pour le Tour de Suisse (un peu trop près, hélas !) Rolf Graf, lui, s'introuera... Sur le plat, tout va bien. Quand ça monte, tout devient difficile. Et pourtant Rolf fut autrefois un excellent grimpeur et chacun se souvient du Tour de Suisse qu'il remporta en dominant ses rivaux dans la montagne. Alors ? Le grand champion Pélissier soutenait qu'il n'y avait aucune raison valable empêchant un coureur de classe de grimper convenablement, l'essentiel étant de trouver une position idéale... sur sa selle. Celle du grimpeur demande l'avancement de la

selle, celle du rouleur son recul par rapport à l'axe du pédalier. Remarquons en passant que Koblet, lorsqu'il gagna le Tour de France et le Tour d'Italie tint tête aux meilleurs grimpeurs mais que, par la suite, il fut incapable de renouveler ses exploits malgré quelques bonnes prestations dans les courses contre la montre. Rolf Graf serait-il dans le même cas ? Nous le saurons dans le courant de juillet si le Zurichois s'aligne dans le Tour de France comme il en a l'intention. Dommage que nos deux représentants ne soient pas en état de procurer encore quelques satisfactions aux sportifs du pays. Le Giro va entrer chez nous et la volonté ne manquera pas tant chez Graf que chez Rüegg de faire bonne figure dans l'étape des Alpes. Mais le pourront-ils ?

E. U.

## Le film de l'étape

Jacques Anquetil a conservé son maillot rose à l'issue de la 17e étape : San Pellegrino-Gènes (241 km.), que son coéquipier André Darrigade a failli remporter.

Courue sur un parcours absolument plat, à l'exception d'une descente fort dangereuse de 15 kilomètres aux portes de Gènes, cette étape fut émaillée par de nombreuses tentatives d'échappée. Le peloton roula jusqu'à la sortie de Milan où l'on enregistra la première fugue de la journée, lancée par Kazianka et à laquelle vinrent participer Stablinski et Defilippis. Entre temps, le Belge Couvreur avait fait une chute sans gravité.

A Pavia, après 111 km. de course, Tosato, Stablinski, puis Metra, Dante, Vanzella, Martin, Tamagnin, Sabbadin, Anquetil, Pavard, Cassano, Defilippis, Tosato, rattrappés par Elliott et Anquetil, s'échappent, mais sont aussitôt réabsorbés. Piscaglia, surveillé par Stablinski, n'a pas plus de chance et le peloton passe compact à Serravalle (179 km.).

## Classement de la 17me étape : San Pellegrino-Gènes (241 km.)

1. Padovan (It) 6 h. 49' 62" (moyenne : 35 km. 279) ; 2. A. Darrigade (Fr) ; 3. Pellegrini (It) ; 4. van Geneugden (Be) ; 5. Velucchi (It) ; 6. Boni (It) ; 7. Ciampi (It) ; 8. Conterno (It) ; 9. Maule (It) ; 10. Baffi (It) ; 11. Fabbri (It) ; 12. Germano Barale (It) ; 13. Neri (It) ; 14. Casati (It) ; 15. Battistini (It) ; 16. Defilippis (It) ; 17. Ricco (It) ; 18. Elliott (Irl), tous même temps ; 19. Carlesi (It), 6 h. 50' 29" ; 20. Pintarelli (It). Puis : 37. ex-æquo : un groupe de coureurs comprenant notamment Rolf Graf (S), tous même temps que Carlesi ; 92. Rüegg (S) 6 h. 51' 27".

L'Italien Oreste Magni n'a pas pris le départ et son compatriote dal Col a abandonné.

## Classement général

1. Anquetil (Fr) 77 h. 46' 24" ; 2. van Looy (Be) à 1' 37" ; 3. Gaul (Lux) à 1' 48" ; 4. Ronchini (It) à 3' 13" ; 5. Massignan (It) à 4' 01" ; 6. Poblet (Esp) à 4' 08" ; 7. Bono (It) à 5' 07" ; 8. Zamboni (It) à 5' 58" ; 9. Carlesi (It) à 6' 44" ; 10. Couvreur (Be) à 6' 46" ; 11. Junkermann (Al) à 9' ; 12. Battistini (It) à 9' 12" ; 13. Pambianco (It) à 9' 58" ; 14. Nencini (It) à 11' 13" ; 15. Conterno (It) à 14' 35" ; 18. Moser (It) à 15' 30" ; 19. Favero (It) à 18' 01" ; 20. Gismondi (It) à 19' 19".

## Le Tour du canton de Fribourg

Cette belle épreuve pour amateurs A aura lieu dimanche. Le départ sera donné à Fribourg (Grand-Place) à 10 h. Le parcours comporte 180 km. et passe par : Bourguillon, Chevrières, Planfayon, Alterswil, Tavel, Fribourg, Prez, Vers-chez-Perrin, Lucens, Prévonnoloup, Romont, Villaz-St-Pierre, Vuisternens, Favagny, Rossens (barrage), Treyvaux, Le Pratzet, Le Mouret, Marly,

## Représentant « l'autre bloc », les Sept se réunissent en Suède

Les représentants des sept pays qui ne font pas partie du Marché commun se sont rencontrés en Suède, à Saltsjöbaden, aux environs de Stockholm. Au cours d'une conférence secrète ils y discuteront des possibilités et des moyens d'une collaboration économique plus étroite entre les « Sept ». Voici, de gauche à droite : MM. Skak-Nielsen (Danemark), de Besche (Suède), de Magelhaes (Portugal), Sir Courson (Gde-Bretagne) Sommerfelt (Norvège), Schaffner (Suisse), Bielka (Autriche).



Fribourg. Sur ce tracé accidenté comprenant de nombreuses côtes dont celles de La Crausaz, Lucens, Treyvaux, Rossens-barrage, etc., un grimpeur sera à son aise ; mais il devra être aussi un bon rouleur s'il veut aspirer à la victoire. Ce parcours devrait convenir à merveille à Jean Luisier et lui permettre d'obtenir l'une des premières places. La concurrence sera très forte car les meilleurs « purs » de Suisse seront au départ. Arrivée vers 14 heures 30.



## Real Madrid contre Reims

Mercredi soir à Stuttgart le Real de Madrid sera opposé au F. C. Reims en finale de la coupe d'Europe des champions nationaux. Le team français, on s'en souvient, a éliminé les Young Boys en demi-finale alors que le Real s'est qualifié aux dépens de son grand rival espagnol Atletico lors d'un 3e match nécessaire par les circonstances. C'est la 4e fois que le club madrilène ira en finale ; sera-t-il vainqueur pour la 4e fois, ayant réussi l'exploit de vaincre en 1956 en battant Reims (4-3), en 1957 en battant Fiorentina (2-0), en 1958 en battant Milan (3-2) après les prolongations d'un match qui fut emballant et enthousiasmant par la qualité de son jeu d'ensemble et les prouesses techniques individuelles.

L'équipe rémoise ne partira pas battue. Elle compte dans ses rangs de fortes individualités comme Jonquet, le pilier, Colonna, l'agile gardien, Fontaine, buteur redoutable, Vincent, le fameux ailier gauche, Piantoni, constructeur émérite doté d'un puissant tir du gauche, etc. L'atout No 1 de l'équipe française est certainement sa vitesse d'exécution. Alors que les Espagnols ont un jeu plus lent mais d'une rare précision, les « Tricolores » improvisent davantage, se fiant à leur inspiration et à leur instinct. C'est un peu ce qui fait leur force en attaque car il est difficile à des arrières de « prévoir » ce qui va se passer.

## Les finalistes de la première ligue

Dernière journée de championnat dimanche prochain et l'on ne connaît qu'un seul des trois finalistes de première ligue : Brühl de Saint-Gall qui ne peut plus être rejoint par Blue Stars. La sensation de dimanche passé a été causée dans le gr. de Suisse centrale par Porrentruy qui, menacé par la relégation, a nettement battu le leader Dietikon ; ce dernier est ainsi rejoint au classement par Moutier de sorte que l'ultime match peut décider de l'attribution du titre. Moutier recevra Emmenbrücke et Dietikon aura la visite de Bassecourt ; s'ils gagnent tous deux, il faudra un match d'appui ce qui retarderait le début de la poule finale. Dans le groupe romand, on connaît la situation : Langenthal en tête devant Malley (à 2 pts). Le club ber-

nois recevra, dimanche prochain, Forward qui a tenu tête à Malley ; si le team de Maillard II réalisait l'exploit du jour, il faudrait aussi un match d'appui, Malley devant gagner facilement contre Central.

## Domdidier, premier adversaire de Vernayaz

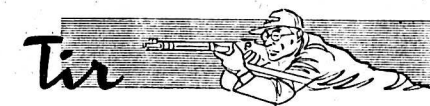
Début de poule finale de 2e ligue, dimanche prochain à Vernayaz. Ce match tant attendu par les sportifs de la région opposera le team local au F. C. Domdidier. Le onze fribourgeois s'est brillamment assuré le titre de champion de groupe en disposant de Vevey II par le score éloquent de 7 buts à 0. L'équipe de Vernayaz, qui a assisté au match aura pu faire d'utiles constatations à huit jours d'une partie qui s'annonce passionnante. Les Fribourgeois ont disputé 22 matches et en ont gagné 15 ; ils ont partagé 4 fois les points et ont perdu trois fois ; leur goal-à-vérage impressionne : 76 buts marqués contre 28 reçus. Ce sont des chiffres qui parlent. C'est évidemment un tout autre adversaire que Fétigny, promu comme Vernayaz et qui occupe dans le groupe la 8e place. Equipe de copains liés par l'amitié, Domdidier s'annonce redoutable ; elle semble avoir l'appui moral indispensable puisque tout le village fit fête au nouveau champion. La cohorte fribourgeoise sera certainement imposante et bruyante dimanche. Les supporters locaux ne resteront pas en arrière car chacun aura à cœur de soutenir et d'encourager notre représentant. L'arbitrage est confié à M. V. Schicker, de Berne, dont la réputation a franchi depuis longtemps les frontières du pays. C'est dire que de ce côté-là rien ne laissera à désirer ; du moins on l'espère vivement.



## Notre proposition

Bâle-Young Fellows	1 1 x 2 1 1 x 2 2
Chaux-d-F.-Y. Boys	2 2 2 2 2 2 2 2
Lausanne-Bellinzona	x x 2 1 x x 2 1 2
Lugano-Chiasso	1 1 1 1 1 1 1 1 1
Lucerne-Granges	1 2 1 2 1 2 1 2 x
Urania-Grasshoppers	2 1 1 2 1 2 2 1 x
Zurich-Servette	1 1 1 1 1 1 1 1 1
Berne-Cantonal	2 2 2 2 2 2 2 2
Bienne-Schaffhouse	1 2 x 1 1 x 2 1 1
Longeau-Yverdon	x 1 1 x 1 1 x 1 1
Sion-Concordia	2 x 1 x 1 1 x x 2
Thoune-Fribourg	1 x 1 1 x x 1 1 x
Winterthur-Vevey	1 1 1 1 1 1 1 1 1

E. U.



## Vers le tour final valaisan

Samedi et dimanche s'est déroulé au stand de Monthey le deuxième tour éliminatoire comptant pour le championnat suisse de groupes. Les 6 premiers groupes assurèrent leur qualification pour le tour final (pour le canton) qui aura lieu dimanche prochain au Stand de Sion. Une grosse surprise a été enregistrée : l'élimination de Martigny qui avait totalisé 421 points. Les deux premiers groupes de St-Maurice et celui de Monthey I ont dominé leurs concurrents ; derrière ce trio la lutte fut acharnée et extrêmement serrée, 2 pts séparant le 4e qualifié du premier des « éliminés ». Dans l'ensemble les résultats furent nettement supérieurs à ceux de l'année précédente. Sur les 33 groupes, 11 seulement ne parvinrent pas à dépasser les 400 pts à la suite de quelques défaillances de certains tireurs. Relevons le résultat remarquable obtenu par le vétéran Alfred Yersin, de Monthey, qui totalisa 90 points malgré ses 80 ans ! Qu'en pensent ceux qui se croient diminués à 60 ans ?

CLASSEMENT : 1. Noble Jeu, St-Maurice II, 434 ; 2. Noble Jeu, St-Maurice I, 431 ; 3. Carabiniers de Monthey I, 431 ; 4. Carabiniers de Troistorrens

III, 425 ; 5. Carabiniers de Monthey II, 424 ; 6. Le Pleureur, Bagnes I, 424.

7. Les Amis, Vouvry I, 423 ; 8. L'Avenir, Vionnaz I, 422 ; 9. Martigny I, 421 ; 10. L'Aiglon, Vernayaz, 420 ; 11. Carabiniers de Monthey IV, 420 ; 12. L'Avenir, Vionnaz II, 414 ; 13. Les Amis, Vouvry II, 413 ; 14. Noble Jeu, St-Maurice III, 413 ; 15. Orsières, L'Éclair, 411 ; 16. Martigny II, 411 ; 17. Les Carabiniers, Val d'Illeuz II, 410 ; 18. Carabiniers de Monthey V, 409 ; 19. Carabiniers, Les Evouettes II, 408 ; 20. Carabiniers de Val d'Illeuz II, 408 ; 21. Le Pleureur, Bagnes II, 402 ; 22. Finhaut III, 402 ; 23. Noble Jeu, St-Maurice IV, 399 ; 24. Martigny III, 398 ; 25. Noble Jeu, St-Maurice V, 397 ; 26. Carabiniers de Monthey, 396 ; 27. Ech du Grammont, St-Gingolph, 391 ; 28. Carabiniers de Troistorrens I, 374 ; 29. Les Amis, Vouvry III, 371 ; 30. Carabiniers de Monthey VI, 369 ; 31. Carabiniers de Monthey VII, 351 ; 32. Finhaut I, 327 ; 33. St-Maurice VI, incomplet.

Les 6 premiers groupes sont qualifiés pour le tour final qui aura lieu à Sion, le 7 juin prochain.

## Les qualifiés du centre

L'éliminatoire du Centre s'est déroulé à Sierre, 45 groupes y ont participé. Dans l'ensemble les résultats sont conformes aux prévisions ; une petite surprise : les deux premiers rangs sont pris par Praz-Jean et Ayent qui ont réussi à devancer Sion et Vétroz les deux plus cotés ayant des matcheurs dans leurs rangs. Les 8 qualifiés sont : Praz-Jean (439), Ayent (436), Vétroz (430), Sion Valère (429), St-Martin (426), Chippis (424), Vétroz II (421), Sion II, Tourbillon (420). Le premier des éliminés Miège n'a que 416 pts ; l'écart est ici nettement plus grand que dans le Bas-Valais. Remarquons que le 6e classé, Chippis, a totalisé le même nombre de points que le 6e groupe bas-valaisan (424), dernier qualifié de l'éliminatoire montheysanne.

## Les matcheurs en vedette

Le dimanche 21 juin se déroulera au Stand de Vétroz le traditionnel match à trois : Vaud-Genève-Valais. Il est ouvert aux matcheurs des trois cantons qui devront exécuter un programme de 60 coups (20 coups dans chaque position). Les équipes seront évidemment désignées à l'avance et pour faciliter cette sélection le comité cantonal de la Société des Matcheurs valaisans a prévu un entraînement spécial portant sur 120 coups, soit le programme des grands tirs internationaux (double maîtrise). Précisons que le match aura lieu aux deux distances et que cet entraînement spécial (également aux deux distances 50 et 300 m.) aura lieu à Vétroz également.

## L'Alpée

En mai, ce souriant mois des fleurs, cette année, les jours se suivirent, souvent maussades, fréquemment agités de bise aigrelette, ce qui n'a pas empêché la séve de poursuivre son mystérieux travail de régénération. Ainsi, les sommets, tout près des amoncellements de neige de cet hiver, ont reverdi en quelques jours et c'est en ce moment qu'on voit défiler les troupeaux aux clochettes tintinnabulantes s'acheminer vers les hauts pâturages. Les sonnailles, fanfares assourdissantes, percutent au loin leur violente orchestration, animent aussi la paisible vallée des préoccupations coutumières de l'Alpée. Cet instinct de la pâture nouvelle agite les troupeaux attirés vers les alpages à l'herbe tendre, constellée des premières fleurs qui jaillissent de terre : petite gentiane bleu-indigo, mauve primavère, violette discrète, fleurettes si égayantes dans leur fraîcheur printanière !

Là-haut, au chalet, le lait va couler à flot et sur les tablars bientôt vont se ranger les disques bien alignés des fromages à fondue et à râclettes délicieuses des gourmets et qui font la réputation de tant de nos alpages valaisans.

## Sévère avertissement suisse à la délégation de l'Allemagne orientale à Genève



La direction de la Maison de presse à Genève a adressé un avertissement solennel à la délégation de l'Allemagne orientale pour le flagrant abus dont elle s'est rendue coupable en organisant dans une salle une conférence du lt-général Hoffmann, chef d'état-major de l'armée allemande de l'Est, et en y distribuant des brochures de propagande.

Notre photo montre cette « conférence de presse » qui violait les règles de l'hospitalité en accumulant les injures contre une puissance avec laquelle la Suisse entretient des relations courtoises. De gauche à droite : lt-général Hoffmann, le porte-parole M. Kegel et le ministre Winzer.



# REVUE de la presse

## Berlin (Suite)

La Conférence des ministres des Affaires étrangères va définir, annonce-t-elle, le futur statut de Berlin, en attendant celui de l'Allemagne réunie. Il est donc opportun de citer ici « Documentation » qui mentionne un appel à la prière des évêques d'Allemagne occidentale.

Les décisions qui seront prises auront également leur importance pour la liberté de foi et de conscience des individus, pour une organisation vraiment humaine de la vie sociale et culturelle, et pour la liberté de l'Eglise. Nous ne pouvons pas oublier que dans une partie de notre pays la vie spirituelle et religieuse est sérieusement menacée.

Ce n'est pas la mission de l'Eglise que d'agir directement sur les décisions politiques. Elle a cependant des devoirs dont elle ne peut se décharger en ce qui concerne le bien-être et le salut de notre peuple.

Cette déclaration se termine ainsi : « C'est pourquoi nous faisons appel à tous les fidèles pour que, tant dans les offices de la paroisse que dans leur prière personnelle, ils demandent instamment à Dieu la liberté de l'Eglise, le retour à l'unité de notre peuple et la paix du monde. »

## John Foster Dulles

Dans un impressionnant ensemble, la presse internationale rend hommage à la personnalité vigoureuse de celui qui dirigea si longtemps les Etats-Unis et, pour une bonne part, le monde libre.

Tout en s'associant à ce concert de louanges, le « Monde » ne peut pas s'empêcher de constater :

Tout au long de sa vie, il a insisté pour associer Dieu aux entreprises même funestes de la diplomatie américaine. Mais il le faisait avec une telle sincérité qu'on oubliait le côté irritant du personnage. A l'entendre parler d'une tribune comme du haut de la chaire, ou devant le micro, on finissait par être gagné par sa conviction que la révolte au Guatemala avait été spontanée et que l'« United Fruit » comme les agents américains n'y avaient joué aucun rôle.

L'amertume des Français s'avère bien compréhensible : les intérêts de l'Europe ne coïncident pas toujours avec ceux de Washington. Paris ne peut pas l'oublier.

## Où l'évolution n'est pas forcément synonyme de progrès

On lit dans le dictionnaire : estropié, supplice ou torture par lequel le patient, attaché à une corde, les mains et les pieds liés derrière le dos, est précipité près de terre.

C'est une torture très appréciée chez le F.L.N.

Écoutons à ce sujet ce qu'en dit « Juvénal ». Il reste entendu, pour qui connaît suffisamment la question d'Algérie, qu'il n'existe pas de « peuple algérien » avide d'indépendance.

Mais, à la lumière des faits, cet enthousiasme apparaît plutôt mitigé.

C'est ainsi qu'on a récemment découvert, près de Tablat, un charnier comprenant trente-sept corps. Les corps étaient ceux de trente-sept membres du F.L.N. jugés insuffisamment « enthousiastes ».

Avant de les abattre, on leur a demandé, selon l'usage nouveau, de faire eux-mêmes leur « autocritique » : c'est le nom moderne de la vieille « amende honorable ». Ils ont obéi. Et puis, ils sont morts.

Un adjutant, Bellal Mohamed, est de ceux qui ont survécu. Il a décrit, dans une conférence de presse, la façon dont on l'avait torturé pour lui arracher des aveux et pour ranimer son « enthousiasme ».

C'était, sous une forme modernisée, le vieil et horrible supplice de l'estrapade.

Trois fois, a dit Bellal Mohamed, j'ai été sauvagement torturé. On m'a fait le supplice de l'hélicoptère : j'ai été suspendu par les pieds et par les mains au-dessus d'un brasier ; on me faisait tourner au-dessus des flammes avec un homme sur les épaules. C'était horrible, mes plaies s'enflammaient et on refusait de les soigner.

Pendant ce temps, poursuit le journal indigné, dans ce qu'on appelle la Métropole, des campagnes s'organisent qui tendent à démontrer que c'est la France qui, là-bas, commet des abominations.

Que des fellagah tuent lentement des enfants sous les yeux de leurs parents, qu'ils mutilent leurs cadavres, vétille ! Mais que des soldats français se permettent, pour mettre fin à ces horreurs, de frapper les tortionnaires, scandale, abomination ! Des cœurs vertueux s'enflamment, des plumes vengeresses s'aiguisent. Et c'est à qui célébrera le « peuple algérien »

dressé pour défendre son indépendance.

Comme on comprend mieux alors tous ceux qui, parmi la majorité des Musulmans, préfèrent à ce retour à la barbarie, la présence pacificatrice de la France.

Pierre Fontaines.

## Patois de Troistorrens Istoire de Guillaume Tell

Ein l'an 1308, l'ayavé dein le canton d'Uri on bailli deu nom de Gessler que governavé to le pay. Sé tipe l'aré d'on crué et arrogant, ein yeu fairé payé dé grou z'impou, suto é pay-san, que por ein tzavuenau puavan pa mé le percéva. Mon Gessler s'ein d'é adenau. Po sava thieu que l'aran contré lui, l'a te pa imaginau de fairé camp son tzapé eu bé de na pèrtze sù la place d'Altdorf et, contraein lou passein de le salua à dzenollion (à genoux).

On biau matin, Guillaume Tell que ne sartessavé dzamain sein se n'arbaléta sù se n'épaula, arrivé avoué son menio. Passon devan sè tzapé sein ein fairé de ca. Lou garde que l'aran eintie découté l'aréton et le mènou avué son menio devan le bailli. Sisse se, l'a demandé porqu'è n'a pas volu salua son tzapé. Guillaume l'a répon que ne se buetavé pa bâ po salua on geffio. Gessler qan l'a avui cein, l'ayé vènuu tzau, et l'a di. Et bin-pisque te n'a pa volu oboyi te saré pueni. I avui dré que t'ara on to fameu po teryé à l'arbaléta. Se t'è capablo d'atrappa na po-

La famille de feu...

## Albert CLEUSIX à Leytron

profondément touchée de toutes les marques de sympathie et des promesses de prières qui lui sont parvenues à l'occasion de son deuil récent, remercie vivement tous ceux qui ont voulu rendre à leur cher défunt un dernier témoignage d'affection.

Un message tout spécial va à la Société de musique « La Persévérance », à la Cave Coopérative de Leytron et à Provins, à la Coopérative de consommation de Leytron et à la Société de Secours Mutuels.

Priez pour le défunt.

LE SERVICE D'INFORMATION  
**RHÔNE-POULENC**  
LAUSANNE  
COMMUNIQUE

Le Service d'information RHONE-POULENC, Lausanne, communique :

**ARBORICULTURE. — Carpopace des pommes et des poires** — Traiter contre ce ravageur dès aujourd'hui dans les endroits les plus exposés et les plus chauds ; dès le 12 juin 59, dans les cultures de plaine, rive gauche et rive droite du Rhône ainsi que sur les coteaux de la rive droite, et dès le 15 juin 59 sur les coteaux de la rive gauche, au RHODIATOX BOUILLIE à 250 g. pour 100 l. d'eau. Ajouter à l'insecticide du RHODIASAN à 150 g. % et du RHODIASOUFFRE à 200 g. %. Ces 2 spécialités fongicides sont d'une efficacité remarquable contre la Tavelure et l'Oïdium (cette dernière maladie est très virulente cette année).

Attention à la **Chenille mineuse** (sinieuse) sur feuilles de pommiers. Ne pas se laisser prendre de vitesse par elle, comme cela arriva à beaucoup l'an dernier. Traiter au RHODIATOX BOUILLIE à 250 g. pour 100 l. d'eau entre les 10 et 15 juin 59. Il reste bien entendu que les applications de Rhodiatox bouillie contre le Carpopace prévues les 12 et 15 juin 59 sont suffisantes également contre la Chenille mineuse.

Michel Luisier.

Demandez les produits Rhône-Poulenc à votre fournisseur habituel.

Distributeur exclusif pour la Suisse : Ets BOURCOUD & Cie, Lausanne.

## ST-LUC 23e Festival de chant

7 juin 1959

**Programme de la journée :**

8 h. : rassemblement des sociétés à l'entrée du village. 8 h. 30 : répétition des chœurs d'ensemble ; chœurs d'hommes : préau de l'Hôtel du Cervin ; chœurs mixtes : préau de l'Hôtel Bella-Tola. 9 h. : réception, vin d'honneur, exécution de deux morceaux d'ensemble, remise du drapeau à la société de chant « Edelweiss » de St-Luc. 9 h. 45 : office divin ; sermon de M. l'abbé Denis Chivaz, R.d. curé de St-Luc ; messe « Sursum corda » à 4 voix, chantée par les chœurs de Chalais et de Miège ; motets par les chœurs d'hommes de Muraz-Sierre. 11 h. 45 : cortège ; les sociétés se placeront dans le même ordre que pour les productions au concert. 12 h. : banquet donné par la fanfare l'« Echo des Alpes » de Vissoie ; discours du président du groupement, du représentant du Conseil d'Etat et du président de la Commune de St-Luc. 13 h. : concert des sociétés. 17 h. 30 : chœurs d'ensemble, clôture de la fête. 18 h. : grand bal conduit par l'orchestre « Minster ».

Pour l'ouverture de la saison touristique 59 passez vos soirées au

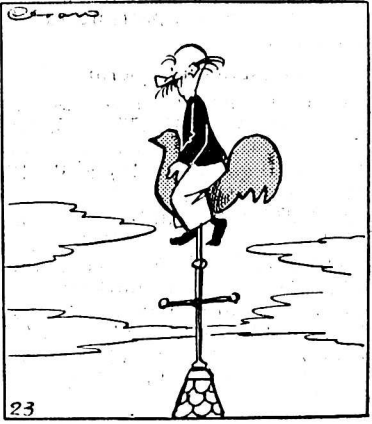
**Dancing «La Matze» Sion** ouvert tous les soirs jusqu'à 2 h. (Tous les lundis : relâche)

AMBIANCE DANSE avec l'orchestre « DUO BUSCA »

## CONCOURS ET COURSES DE MORGES

6 et 7 juin      Pari mutuel      Tribune couverte

**M. Brisefer**  
n'en fait pas une de bonne



ALBERT ANTOINE  
Membre de la Société Belge des Auteurs  
S. A. B. A. M.

## Le Temps de la Patience

(Suite de « La Défaite Héroïque »)

14



— Il veut savoir si tu prépares un programme spécial pour les fêtes de Noël...

— Réponds-lui que mon programme est complètement au point et qu'il est vraiment spécial !...

Là-dessus, Bouboule s'informa encore :

— Il te demande quel est le titre de ton programme...

— La fuite en Egypte !...

Et sans en attendre davantage, je me précipitai vers les bidons suivi de René. Mais ce bref conciliabule m'avait fait perdre du temps et je vis avec effroi un sous-officier français, s'emparer de mon récipient, le soulever d'un air ahuri et en soulever le couvercle. D'un rapide coup de talon, je le refermai et, fixant l'homme d'un regard éloquent, je lui dis :

— Touches pas à celui-ci !... Il est à moi !...

— Compris !... répondit-il après un moment de réflexion. Mais... se tailler par des temps pareils, c'est de la pure folie !... Tu laisseras ta peau en route !... Néanmoins, je te dis « M... » !

Nous venions de franchir la clôture sans encombre et nous longions le chemin des cuisines ; derrière moi, René suivait tout en sifflotant. Arrivé devant le bâtiment, j'aperçus par la porte entrouverte nos deux sentinelles d'escorte qui se chauffaient près d'un percolateur.

— Allez-y pendant que j'observe ces salopards ! nous dit le Français... Mais, je vous répète, c'est de la pure folie !

Nous déposâmes nos bidons contre la façade après en avoir extrait nos sacs et nos chapeaux et nous fîmes un pas de course jusqu'à une haute palissade que nous franchîmes à la force des poignets... Libres !... Nous étions libres !...

Nous nous débarrassâmes bien à regret de nos chauds manteaux de cavalerie, nous mîmes sac au dos et, le chapeau enfoncé jusqu'aux oreilles, nous partîmes dans la tempête mugissante.

Nous couvrîmes une étape d'une douzaine de kilomètres sans nous presser. En effet, notre absence ne serait remarquée qu'à l'appel du soir et la neige abondante effaçait nos traces. Nous évitions les grands routes pour emprunter des chemins secondaires en nous dirigeant vers l'ouest. La neige aveuglante nous collait au visage et nous gagnait des pieds à la tête. La folle sarabande des flocons nous empêchait de distinguer notre chemin à plus de cinq mètres de distance ; par contre, elle nous mettait à l'abri des regards éloignés. Quelques piétons, chaudement emmitouffés et courbés sous la rafale, nous croisèrent en nous saluant d'un « Heil Hitler » pressé. Nous leur répondions par un grognement qui signifiait à peu près la même chose. Dans l'après-midi, nous fîmes halte à l'orée d'une forêt pour casser la croute. Agenouillés sous les branches basses d'un énorme pin, nous nous partageâmes une boîte de viande que nous arrosâmes de neige fondue...

— Crois-tu que nous sommes sur la bonne route ? me demanda mon compagnon.

— Je le suppose, répondis-je, bien qu'avec cette tourmente, il est possible que nous ayons un peu dévié de notre itinéraire...

J'avais consulté ma carte et je pensais m'être plus ou moins repéré malgré l'ensevelissement presque total des chemins. Mon projet était d'atteindre une petite gare de la ligne Stralsund-Schwerin et de nous y embarquer pour Aix-la-Chapelle en passant par Hambourg, Brême et Cologne. Nous avions appris à bien prononcer le nom allemand de notre destination « Aachen » afin de ne pas éveiller les soupçons de l'employé préposé à la distribution des billets.

— Il y a encore loin d'ici à cette voie ferrée ? me dit dououreusement mon ami.

— Environ septante kilomètres ! fis-je d'un ton navré.

— En route ! commanda-t-il en se levant péniblement.

Nous parcourûmes encore deux lieux dans la tempête persistante. La nuit était tombée et je décidai de m'arrêter pour ne pas perdre notre orientation. Afin de ne pas être surpris pendant notre sommeil, nous quittâmes donc le chemin pour nous enfoncer dans les profondeurs de la forêt. J'espérais aussi y découvrir une cabane ou une hutte de bûcherons qui nous aurait plus ou moins abrités des rigueurs de la bise. Hélas, mes illusions furent vaines. Nous nous étendîmes dos à dos sous les ramures d'un sapin déraciné après avoir balayé la neige qui l'entourait.

La nuit fut terrible, hallucinante même !... Malgré nos triples tricots de laine et tout en essayant de ramasser le plus possible nos membres engourdis sous nos corps grelottants, nous ne pûmes trouver le repos. Tout contre moi, René gémissait en soufflant dans ses mains. Nos pieds semblaient s'être détachés de nous-même et une douleur lancinante nous torturait les oreilles.

(à suivre)





Notre fabricant d'articles en coton vous a réservé en exclusivité dans nos grands magasins, ces quelques charmantes impressions.

120/Pyjama en coton, joli motif à rayures fleuries. **19.80**

121/Pyjama en batiste, veste vague entièrement boutonnée, dessin à pois **29.80**

122/Baby-doll en coton imprimé à pois, veste vague **19.80**

Tous à la **Porte Neuve** SA. SION

Exposition italienne du 29 mai au 13 juin

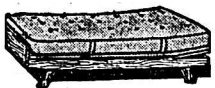
**DUVET**

Oreiller 60 x 60 **7.50**  
Traversin 60 x 90 **13.50**  
Duvet 110 x 150 **27.50**  
L'ensemble **48.50**

**E. Martin - Sion**

Tél. (027) 216 84 ou 223 49. Rue des Portes-Neuves.

**UNE AFFAIRE**



avec tête mobile, protège et matelas à ressorts (garantis 10 ans) Fr. 150.— port compris

W. KURTH, avenue de Morges 9, Lausanne Tél. (021) 24 66 66.

Imprimerie Rhodanique

Travaux divers

On demande une **jeune fille**

capable, dans bon Tea-Room, à Martigny. Ecrire sous chiffre R 249 au Nouvelliste.

Entreprise du Bas-Valais engage pour de suite ou date à convenir, bon

**charpentier-traceur**

sachant diriger. Salaire intéressant.

Ecrire sous chiffre P 7405 S, à Publicitas, Sion.

Un dîner ou un souper épatant et léger: du Camembert BAER avec des pommes de terre en robe des champs!

**FOIN**

à vendre. 2 chars pris sur le pré. S'adr. à Alfred Dubois, Epinassey. Tél. 3 60 76.

A vendre **un porc**

mâle d'environ 8 tours et deux LAIES prêtes à saillir. S'adresser à Mme Louise A. Tornay, à Martigny-Bourg.

A vendre **une VW**

de particulier moteur révisé 3 000 km., freins neufs batterie neuve. Cédée à bon compte. S'adresser au Nouvelliste, St-Maurice, sous V 253.

LE NOUVELLISTE le plus fort tirage du canton

A vendre

**VW**

1952, en parfait état. Avec radio. Cédée à Fr. 1 800.— S'adresser au tél. 2 13 07

Cherche

**CHALET**

pour juillet, éventuellement juillet - août. Téléphoner au (027) 2 25 79.

A vendre jolie **maison**

bien située, avec jardin, à Bex. S'adresser au Nouvelliste, St-Maurice, sous Y 256.

A vendre 1 nichée de **porcelets**

S'adresser à Mme Urbain Giroud, à Outrevieze s/Monthey. Tél. (025) 4 26 16.

**PORCS**

A vendre pour la reproduction quelques jeunes laies sélectionnées.

S'adresser chez M. Yersin, hongreur. Bex. Tél. (025) 5 23 53.

**Restaurant du Vieux-Valais, à Sion**

**sommelière**

connaissant les 2 services et si possible les 2 langues. Date d'entrée 1er juillet ou à convenir.

A la même adresse, à vendre un

**FRIGO**

Therma 1 000 litres

**Pia Campitelli Pédicure**

recevra à l'Hôtel Ecu du Valais, St-Maurice, **jeudi 4 juin** dès 10 h. 30

Profitez encore pendant les transformations de notre **CHOIX DE POUSETTES**

cédées à des prix réduits!

Emile MORET, ameublements. Rue de l'Hôpital 7 Martigny-Ville

Médecin interniste à Sion cherche une **assistante médicale - laborantine**

pour travaux courants de laboratoire, réception et secrétariat médical. Commencement: début juin si possible ou date à convenir.

Ecrire sous chiffre P 7 119 S à Publicitas, Sion avec références et prétentions.

**CHAUFFEURS**

deux qualifiés pour camion de 5 t. et un « Dumper » de 105 CV sont demandés de suite par Entreprise de travaux en Valais. Longue durée.

Faire offres écrites avec certificats sous chiffre 490, à Publicitas, Martigny.

CHERCHE

**SOMMELIÈRE**

PLACE A L'ANNEE

**Hôtel des Postes, Monthey**

Fabrique de produits de pâtes alimentaires attribue pour le canton du Valais

**représentation accessoire**

à représentant bien introduit auprès instituts, hôpitaux, USC, Usego et Alro.

Faire offres écrites sous chiffre F. 5 459 P, à Publicitas A. G., Soleure.

Cherchons

**OUVRIERS**

connaissant si possible la branche sanitaire.

S'adresser à

**TREUTER S. A., Sion** Téléphone 2 23 55

On demande jeune fille de confiance comme **sommelière**

Tél. 6 30 62

**Beaux plantons**

choux rouges, blancs, Marcellin, Bruxelles, à Fr. 2.50 le cent. Choux-fleurs Fr. 3.— le cent. Poireaux Fr. 1.50 le cent, Fr. 12.— le mille. Grosses côtes laitues, salades, à Fr. 1.80 le cent. Plantons de pleine terre, traités. Reines-marguerites, Fr. —.50 la douzaine.

Mme Schwab, cultures, Payerne. Tél. 037/ 6 27 38.

**Domestique**

sachant bien traire est demandé. Gros gages à personne capable. Entrée de suite.

**TARDY Chs, Renens (Vd).** Tél. 021/ 24 35 84

A vendre

**JEEP Military**

parfait état. Prix Fr. 1 000.— S'adr. Laiterie Chex Bex. Tél. (025) 5 21 26

**AVIS**

On cherche un amateur pour chien berger belge de 3 mois. Tél. (026) 6 30 65.

**FLIT**

nouveau! Bombe aérosol Frs. 5.50



**Tue**

mites mouches moustiques

Seulement dans drogueries et pharmacies. FLIT en bidon est toujours en vente!

Barbezat & Cie Fleurier / NE

**VERRUES**

repoussantes



**EXTOR**

les extirpe sans douleur Fr. 1.90 en pharm. et droguerie

LISEZ ET FAITES LIRE « LE NOUVELLISTE »

**A vendre**

Une BMW 250 superbe occasion, 11 000 km., prix intéressant. Une remorque Agria neuve. Grand choix d'Agria d'occasion provenant d'échanges. Une charue portée Allamand. Une presse-ramasseuse neuve, Fr. 5 200.—. Un Monoaxe Aebi, neuf, à Fr. 3 400.—.

Planchamp Lucien, machines agricoles Station - Service Vionnaz. Tél. 3 42 75

Apportez vos annonces assez tôt

**Recouvroffice**

Toutes affaires juridiques, commerciales, immobilières

Attention: Pour traiter vos affaires importantes, pour toutes vos factures en suspens, litigieuses... Encaissements, recouvrements

RECOURS FISCAUX **VENTE-ACHAT** GERANCE D'IMMEUBLES Agence régionale **La Genevoise** Toutes assurances

**Mottet Marcel, juriste St-Maurice (Vs)**

Tél. (025) 3 62 62 Case postale 51



MERCREDI 3 JUIN

**SOTTENS.** — 7 h. Réveil sur les cimes. 7 h. 15 Informations. 7 h. 20 Finis les rêves. 8 h. L'université radiophonique internationale. 9 h. August Wenzinger. 9 h. 15 Emission radioscolaire. 9 h. 45 Suite pour piano, de Georges Enesco. 10 h. 10 Emission radioscolaire. 10 h. 40 Petit concert Roussel. 11 h. Emission d'ensemble. 11 h. 30 Refrains et chansons modernes. 12 h. Au carillon de midi. 12 h. 44 Signal horaire. 12 h. 45 Informations. 12 h. 55 En marge de la Boule d'or. 13 h. 05 D'une gravure à l'autre. 13 h. 40 La claveciniste Isabelle Nef. 14 h. Fin. 15 h. 59 Signal horaire. 16 h. Le feuilleton de Radio-Genève. 16 h. 20 Jazz aux Champs-Elysées. 16 h. 50 Edward Grieg. 17 h. Le quatrième centenaire de l'Université de Genève. Culte solennel. 18 h. 10 La pianiste Lottie

Morel. 18 h. 30 Micro-partout. 18 h. 50 Tour d'Italie. 19 h. Micro-partout. 19 h. 13 L'horloge parlante. 19 h. 15 Informations. 19 h. 25 Le miroir du monde. 19 h. 45 Echos d'Italie. 19 h. 55 Gloria Lasso. 20 h. 15 Questionnez, on vous répondra. 20 h. 30 Il y a quatre cents ans, Jean Calvin fonda l'Académie de Genève. 21 h. 15 Esther, Georg-Friedrich Haendel. 22 h. 30 Informations. 22 h. 35 Le jubilé calvinien. 23 h. Le marchand de sable. 23 h. 12 Heureux celui qui revoit sa patrie. 23 h. 15 Fin.

**BEROMUNSTER.** — 6 h. 15 Informations. 6 h. 20 Disques. 6 h. 50 Quelques propos. 7 h. Informations. 7 h. 05 Disques. 11 h. Emission d'ensemble. 12 h. Le trio Kismet. 12 h. 20 Wir gratulieren. 12 h. 29 Signal horaire. 12 h. 30 Informations. 12 h. 40 Le Hollywood Bowl Symphony Orchestra. 13 h. 25 Imprévu. 13 h. 35 Musique mexicaine. 14 h. Pour Madame. 14 h. 30 Emission radioscolaire. 15 h. 59 Signal horaire. 16 h. Concert populaire. 17 h. 10 Le duo de piano Monbijou. 17 h. 30 Pour les jeunes. 18 h. Orchestre récréatif bâlois. 18 h. 40 Le trio mexicain San José. 19 h. Actualités. 19 h. 20 Tour d'Italie. 19 h. 30 Inf. Echo du

temps. 20 h. Concert. 20 h. 30 Le Marché commun, espoir ou menace? 21 h. 40 Orchestres récréatifs étrangers à Radio-Berne. 22 h. 15 Informations. 22 h. 20 Schubertiade. 23 h. 15 Fin.

**TELEVISION.** — 17 h. Pour le jubilé calvinien de 1959. 18 h. 15 Reims - Real de Madrid. 19 h. 45 Fin. 20 h. 15 Météo et téléjournal. 20 h. 30 La dernière enquête de Sherlock Holmes. 21 h. Entretien avec Sir Adrian Conan Doyle. 21 h. 15 Piano mosaïque. 21 h. 30 Auteurs tessinois. 21 h. 40 Reportage d'actualité. 22 h. Dernières informations. Fin.

**Vos annonces**

seront renvoyées au surlendemain si elles ne nous parviennent pas la veille du jour de parution avant 15 heures.

Seuls, les avis mortuaires font exception.



# Dans le cadre paisible de Riederalp les hôteliers valaisans ont siégé

Pour que s'y tiennent les assises de l'Association hôtelière du Valais, les membres de la région du Haut, à qui appartenait ce choix, ont désigné cette année le site étonnamment paisible et majestueux de Riederalp. A près de deux mille mètres, face à la dentelle blanche encore, au sud, des Alpes valaisannes, ce plateau s'étend où se disputent en juin le vert et le roux des prairies que la neige vient de quitter. Quelques hôtels, des arolles, le grand silence de l'altitude et, suggérée par le vent parfumé d'herbe naissante et de froid, la masse grisâtre et blanche du Glacier d'Aletsch, que l'on devine derrière la crête proche étendre sa combe craquelée vers le sud.

En un tel lieu comment pourrait-on s'étonner que l'assemblée générale tenue hier sous la distinguée présidence de M. Emmanuel Défago se soit déroulée sans heurt, sans discussion, la confiance totale régnant entre le comité et les membres de l'Association. Quoi de plus rassurant aussi, quelle meilleure raison d'avoir foi en l'avenir lorsqu'on délibère en un Hôtel Riederalp, construit en 1749, exploité comme hôtel depuis 1844 et qui a donc près de cinq générations de touristes. Mieux encore, Mme Dr. Bärcher, la directrice de l'Hôtel dont la famille Kathrein est propriétaire, a 83 ans; et exerce son métier en cet établissement depuis l'âge de 16 ans. Dans l'acclamation prolongée et unanime qui suivit l'allocation remarquable de clarté et d'élégance prononcée par elle en deux langues lors du banquet, Mme Dr. Bärcher aura pu éprouver combien son magnifique exemple de courage et de fidélité à son poste était apprécié par tous ses hôtes.

Ouvrant la séance, M. Défago rendit hommage à la bonté du choix fait par les membres Haut-Valaisans, à l'hôtesse du jour, Mme Dr. Bärcher, et salua les membres et invités dont il faut mentionner M. Schnyder, président du Conseil d'Etat, M. Gard, conseiller d'Etat et membre de l'Association, M. le Rd curé Sailer, M. Roger Nordmann, confédéré du jour, M. Mudry, membre d'honneur, M. de Chastonay, directeur de la B.C.V., M. Amez-Droz, président de l'U.V.T., M. Joseph Michaud, directeur de Provins, M. Truffer, vice-président de la société des cafetiers-restaurateurs, M. Franzen, président de la société des téléféériques, M. Zufferey, chef du service des patentes, et M. Possa, président de la société de développement de Riederalp.

Après avoir évoqué la mémoire des membres décédés, M. Marius Chappe, de Finhaut, et Mlle Haldi, de Zinal, M. Défago passa à l'examen du rapport de gestion, à l'occasion duquel il fut notamment rendu hommage à M. Arnold qui, depuis 20 ans, assume la direction des cours professionnels. La création d'un secrétariat dont la Chambre de commerce assumera la charge dès janvier 1960 y fut également traitée, l'Association en partageant les frais avec l'Unex qui bénéficiera également de ses services. M. Bojen Olsommer, qui quitte la Chambre de commerce, assumera la responsabilité de ce secrétariat qui, sans aucun doute, sera notablement plus efficace que celui de l'ancien système conçu pour des besoins sensiblement moins étendus. Aucune objection ne fut faite au rapport de gestion dont nous publions en fin de textes quelques extraits.

Les comptes ainsi que le budget 1959 commentés par M. Olsommer ne rencontrèrent aucune opposition. L'article 22 des statuts réglant le nombre des membres du comité fut modifié pour les raisons suivantes que nous trouvons dans le rapport.

« Actuellement, le comité est formé de 3 délégués de chacune des 3 régions hôtelières du Canton, ce qui, avec le secrétaire, le représentant du Valais au comité central de la SSH et et le directeur de l'U.V.T., qui participe de plein droit aux séances, porte effectivement le nombre de sièges à 12. Comme cette composition ne permet pas à toutes les stations importantes d'être représentées, on faisait intervenir jusqu'ici une rotation à bien plaisir. Mais au cours de ces dernières périodes administratives, on a dû constater que l'absence des représentants directs de plusieurs grands centres saisonniers présentait de réels inconvénients. Le comité a cherché à y remédier dans une certaine mesure. C'est ainsi qu'il a pris sur lui d'inviter régulièrement à titre complémentaire un délégué de Crans, station qui avait, en vertu du « turnus », cédé la place à Montana. Ce cas du centre était ainsi provisoirement réglé. Mais deux autres stations de premier plan, l'un du Bas, l'autre du Haut-Valais, restent sans lien direct avec le comité de l'association. Cette lacune s'est manifestée à plus d'une reprise. »

Il fut donc proposé à l'assemblée générale la révision de l'article 22 des statuts afin d'étendre de 3 délégués (soit 1 pour chacune des trois régions) la composition du comité, autrement dit de porter le nombre effectif des sièges à 15. Ce qui fut, ainsi que nous l'avons dit, accepté.

Au chapitre des élections — le mandat triennal du comité étant parvenu à échéance — le comité ancien fut réélu par acclamations et, vu la modification des statuts, trois nouveaux membres élus; ce sont M. Lorétan, président de Loèche-les-Bains; M. Métral, de

Verbier, et M. Lorétan, de Crans-sur-Sierre. Les vérificateurs de comptes seront MM. Biéri et Cappi, tandis que M. Kathrein sera leur suppléant. Par acclamation encore fut réélu le bureau tel qu'il était constitué lors de la précédente période.

La partie administrative étant close, l'on applaudit avant déjà qu'il ne commence une causerie très intéressante, M. Roger Nordmann, qui durant trois quarts d'heure, entretint son auditoire de l'hôtellerie valaisanne vue par un publicitaire, un client, un profane. Charme de la parole, sagesse enrobée d'ironie, connaissance incontestable des problèmes touristiques et hôteliers et enfin l'amitié réjouissante que M. Nordmann porte à notre canton lui attirèrent applaudissements et félicitations.

Après l'apéritif pris devant l'hôtel et offert par la société de développement, eut lieu le banquet si remarquable que l'assemblée tint à remercier en l'acclamant le cuisinier qui travaille là-haut depuis 30 ans, tant il est vrai que l'hôtel Riederalp est le coin de la fidélité. Au cours du repas prirent la parole Mme Dr. Bärcher pour une allocution de bienvenue bilingue, prononcée au nom de la commune, de la société de développement et de la société des téléféériques. Les vœux que cette octogénaire présenta pour l'avenir de l'association furent applaudis avec enthousiasme. M. Schnyder apporta, aux congressistes le salut chaleureux du gouvernement tandis que M. le Rd curé de Ried, M. l'Abbé Sailer, pionnier de l'Hôtellerie à Riederalp, mettait fin à cette aimable partie oratoire.

### Extraits du rapport

● La situation de l'hôtellerie suisse, surtout saisonnière, n'est pas brillante. La facturation ne reflète de loin pas la hausse du coût de la vie; la nécessité de maintenir notre branche en bonne posture dans la compétition internationale empêche un ajustement équitable, et pourtant tout augmente, à commencer par les salaires qui s'élèvent en moyenne de 10 % par an, ce qui n'empêche pas le recrutement du personnel qualifié de devenir une gageure!

Malgré cela, la capacité de logement ne cesse de s'étendre, au détriment d'une bonne occupation des lits disponibles. Si, en 1957, grâce à l'avance sensible des nuitées, le taux d'occupation s'était sensiblement amélioré dans toute la Suisse, passant de 44,2 à 45,8 %, il retombe pour ce nouvel exercice à 43,9 %, c'est le niveau le plus bas depuis 1953. Ce phénomène doit tempérer l'ardeur des bâtisseurs d'hôtels.

En Valais, le taux d'occupation s'est également abaissé (41,6-40,3), malgré une fréquentation légèrement accrue. Le chiffre des nouveaux lits concessionnés — 947 avec les couchettes — est très élevé, mais il ne faut pas oublier qu'il s'agit de l'augmentation brute, dont à retrancher les lits dont l'exploitation a été abandonnée au cours de l'exercice; comme 3 hôtels, 3 auberges, 11 homes d'enfants et 2 établissements de cure, le tout faisant 639 lits, ont renoncé à la concession, l'accroissement réel de notre capacité d'hébergement en 1958 est de 308 lits.

● En attendant la déclaration de force obligatoire, que les parties ont d'ailleurs prévue dans leurs tractations, ce statut entré en vigueur le 1er avril 1958 ne lie nos affiliés qu'à l'endroit des membres de l'Union Helvétique. Même si cet ouvrage a déjà été renié plusieurs fois, il était à prévoir que son application révélerait encore toute une série de questions exigeant une mise au point. C'est ainsi que le paragraphe 10 qui règle la durée hebdomadaire du travail n'est pas assez explicite en ce qui concerne le régime des exceptions. Une nouvelle rédaction sera sans doute nécessaire. En attendant, il a été convenu que les exceptions en matière de repos hebdomadaire seraient régies par la décision du Département de l'Intérieur du 24 décembre 1946.

D'autre part, la constitution d'une commission paritaire est à l'ordre du jour. Le contrat prévoit une commission suisse, qui fonctionne d'ailleurs depuis plusieurs années, et des commissions régionales, qui n'ont cependant que des pouvoirs très restreints. L'Union Helvétique suggère la création d'une commission valaisanne qui aurait la compétence de trancher tous les litiges entre patrons et employés soumis au contrat, et qui se substituerait dans ce secteur à l'Office cantonal de conciliation. La commission suisse fonctionnerait comme instance d'appel. Le principe semble admis, mais la composition et les prérogatives exactes de cet organisme doivent être mûrement étudiées.

# Création d'une ligue valaisanne contre le cancer

Les ravages causés par le cancer ne cessent de s'accroître sur le territoire de notre canton et nos efforts se dispersent.

Il est devenu nécessaire de lutter de façon rationnelle contre ce terrible fléau et les conséquences sociales et financières qu'il entraîne.

La Société médicale du Valais, en plein accord avec le Département de l'hygiène publique, a décidé d'unir toutes les forces.

A cet effet, une Ligue valaisanne contre le cancer va être créée.

L'assemblée constitutive est fixée au samedi 6 juin, à 14 h. 30, à l'Hôtel de la Paix, à Sion.

Elle débutera par une conférence de M. le professeur Georges Candardjis, de la Faculté de médecine de Lausanne.

**ORDRE DU JOUR :**  
14 heures : Conférence de presse.  
14 h. 30 : Conférence du docteur G. Candardjis, professeur de radiologie à l'Université de Lausanne.  
15 h. 30 : Assemblée constitutive :  
a) Lecture des statuts,  
b) Discussions et propositions,  
c) Nominations du Comité directeur et des vérificateurs des comptes.  
d) Varia.

**Aux P. T. T.**  
Nomination. — Administrateur V, à Zermatt : Jean Faust, suppléant de l'administrateur.  
Retraite. — Edouard Delmonté, administrateur, Monthey.

Décès. — Emile Coquoz, titulaire d'agence, Les Granges (Salvan), né en 1905.

**Des wagons de marchandises sortent des rails**  
La direction de la compagnie de chemins de fer Berne-Lötschberg-Simplon communique que, dans la nuit de lundi à mardi, peu avant minuit, deux wagons du train de marchandises No 6093 (Spiez-Frutigen) ont déraillé en gare de Spiez, lors du départ du convoi. Cet

accident est dû à la rupture d'un essieu d'un wagon de marchandises étranger. On ne déplore aucun blessé. En revanche, les dégâts matériels sont importants. Les travaux de déblaiement ont été immédiatement entrepris. On signale cependant quelques retards importants dans les trains de nuit.

**Mort tragique du président d'Eisten**  
M. Hans Noti, président de la commune d'Eisten, roulait, mardi, avec son camion sur la route de montagne de Viège à Eisten. Pour des motifs non élucidés, à Huteggen, son véhicule sortit de la chaussée et tomba dans la Viège, 200 mètres plus bas. M. Noti fut tué sur le coup.

Le « Nouvelliste » présente à sa famille si brutalement plongée dans un deuil cruel, ses condoléances émues.

**CHATEAUNEUF**  
**Accident de travail**  
Travaillant sur un chantier de Châteauneuf, M. Charles Jaquier, de Saavièse, âgé de 22 ans, a été blessé par un câble et a dû être hospitalisé avec des plaies aux mains et à une jambe.

**St. Maurice**  
**Accident d'un avocat séduois**  
Hier, à 13 h. 30, la voiture de M. Albert P., avocat à Sion, est entrée en collision avec un camion de l'arsenal. L'accident n'a heureusement pas fait de victime, mais la voiture de Me P. qui a été déportée, est partiellement hors d'usage. Signalons encore que, outre la gendarmerie, qui fit les constatations, était présent sur les lieux M. Gollut, commandant de la police cantonale.

**Montney**  
**VAL D'ILLIEZ**  
**Joyeuse réception !**  
Dimanche dernier, à l'heure du crépuscule, arrivait, de retour du festival de Vionnaz, le groupe animé, plein d'entrain, des membres de la fanfare locale « Echo de la Vallée » que dirige M. Gaston Perrin.

Une foule fort nombreuse, venue des hameaux voisins, curieuse et sympathique, se massait pour voir défiler allègrement ces musiciens enchantés de leur journée musicale. Le cortège de rigueur précédé d'un porte-drapeau à l'air martial avait, en tête, quatre demoiselles d'honneur (choisies parmi les plus belles au dire des moins jalouses!) toutes de fraîcheur juvénile, précédant les vétérans décorés de médailles, récompense du mérite. Toute fréillante d'allégresse, aux sons d'une marche entraînant, la fanfare anime la cité par l'entrain de son cortège et se rend à la salle communale où le président du groupe, M. André Gex-Fabry lit un compliment de fort belle tournure aux deux vétérans : les frères Emile et Camille Eceour pour leurs cinquante ans d'activité au sein de la société. L'un d'eux, Camille, fait en outre partie de la chorale d'église et marche vaillamment vers la conquête de la médaille pontificale « Bene Merenti ».

Récompense bien méritée : qu'on se représente, en effet, la somme de travail et de dévouement déployée pendant un demi-siècle pour assister aux répétitions hebdomadaires devant franchir de longues distances pour aller du foyer familial au local de répétition, en bravant les intempéries, le froid après une journée de travail.

Compliments à ces deux sympathiques animateurs de l'art musical.

**RECHY**  
**Dans le mur**  
Hier, une automobile appartenant à M. Bernard Cotter, de Réchy, prenait un virage lorsque survint en sens inverse un cycliste, M. Sobreiro, de Réchy également.

Celui-ci, surpris par l'arrivée du véhicule, perdit le contrôle de son guidon et alla heurter le mur de la chapelle.

Il s'en tira avec des égratignures au visage, tandis que sa machine est fortement endommagée.

# La Capitale

## Sortie printanière de la „Murithienne“

La pluie du matin n'arrête pas le pèlerin, dit un slogan connu. Du moins les fidèles disciples de M. l'abbé Mariétan, groupés sous la belle bannière de la « Murithienne » ne se laissent pas décourager par les ondées célestes. Ils en ont donné maintes fois la preuve bien avant ce jour...

Au départ de Sion, six cars postaux emportèrent vers le vieux village de Vercorin, les 200 participants à cette rencontre printanière, heureux de se retrouver après les longs mois d'hiver.

Coupée dans le roc, la route surplombe par instants le vide, et certains — amateurs de sensations fortes — en ont pour leur rhume ! Les dames ne sont pas les moins vaillantes, croyez-moi. Un bon point en leur honneur !

A Vercorin, au milieu d'un village en plein dans les préparatifs de la Fête-Dieu et pavoisé, nous saluons au passage les habitants de ce hameau, fraternisant avec leurs amis de Chalais-Réchy qui arrivent à flots pressés, sans oublier les musiciens, chanteurs, soldats...

M. l'abbé Mariétan donne d'intéressantes précisions sur le « château » construit en 1777 par Antoine-Pancrace de Courten, officier au service étranger, qui fit édifier également une chapelle dédiée à St-Louis. Ajoutons que ces deux immeubles fort bien entretenus sont la propriété des familles de Chastonay, de Sierre. Plus loin se trouve l'église paroissiale, et les chalets croissent comme des champignons dans cette station en vogue. L'horaire inflexible ne nous permet pas de nous attarder davantage et sagement nous suivons notre guide expérimenté dans la forêt de Croujâ, pour atteindre les Giettes vers 11 heures.

Commentaires appropriés du président sur la vallée d'Anniviers, lecture des messages de nombreux absents, explications sur la plaquette en souvenir du regretté M. Grellet, propositions pour la sortie d'été à Saas-Fee, retiennent l'attention des Murithiens.

La pluie vient interrompre la séance administrative et il faut tant bien que mal se chercher un refuge de fortune dans les vieux mazots ou sous les arbres...

Peu après-midi, nous continuons notre randonnée pédestre vers Pinsec, faisant une brève visite à la chapelle St-Symphorien, possédant un autel baroque. A Mayoux, le stand est occupé par les tireurs... Plus loin, à St-Jean, une brève escale est la bienvenue, et certains ont le gosier sec. La montée vers Grimentz se déroula dans

une excellente atmosphère, certains compagnons de voyage se montrant très en verve et amateurs de bons « witz » déridant la compagnie.

Enfin Grimentz est atteint vers 15 heures. Personne ne se plaint de la fatigue et c'est volontiers au gré des amitiés personnelles que l'on visite le village qui a conservé son cachet d'antan, sa rue principale pavée de cailloux, alors qu'aux fenêtres les géraniums font une belle parure de fête. Disons que les Grimentzards ont le culte du beau et qu'ils aiment les fleurs.

L'église paroissiale pimpante neuve avec les beaux vitraux de Paul Monnier, attire aussi les curieux, tout comme la maison bourgeoise hébergeant un nombre imposant de belles channes d'étain qui feraient la joie de maints amateurs. M. l'abbé Mariétan raconte avec humour quelques coutumes locales, évoque les travaux de la vigne aux sons des fifres et tambours, parle du fameux vin du glacier et est applaudi pour son tour d'horizon émaillé de réflexions spirituelles de la meilleure veine.

A 17 h., trop tôt au gré de la plupart, ce fut le retour vers la plaine, emportant de cette belle journée le meilleur des souvenirs. Un chaleureux merci à M. l'abbé Mariétan pour la préparation si parfaite de cette sortie de printemps, laquelle ne s'oubliera pas de si tôt !

### Memento séduois

**Conservatoire cantonal.** — Ce soir, à 20 h. 15 précises, dernière audition de fin d'année.

**Cercle des Hérensards.** — Sortie annuelle à Saas-Fee, le dimanche 14, par les cars Theytaz. Inscriptions chez Cyrille Theytaz, Sion.

**Chanson valaisanne.** — Répétition et assemblée vendredi 5, à 20 h. 30.

**C.S.F.A.** — Ce soir, à l'hôtel de la Planta, stamm à 20 h. 30.

**Chœur mixte de la Cathédrale.** — Jeudi, 4 : répétition générale au local. Vendredi, à 20 heures : le chœur chante la bénédiction. Samedi, 6 : le chœur chante la messe de mariage de Mlle Geneviève Rossier, qui aura lieu à St-Pierre-de-Clages. Départ à 10 h. 30. Dimanche, 7, à 9 heures : office pontifical. Ordination des jeunes prêtres du diocèse.

**Pharmacie de service.** — De Quay, tél. : 2 10 16.

**Dancing**  
AUX TREIZE ETOILES  
ouvert chaque soir jusqu'à 2 h.  
Fermé le lundi MONTHEY

**Le « Times » tient pour comptés les jours de M. Lloyd au Foreign Office**



Alors que, à Genève, son étoile brille d'un éclat tout particulier, M. Selwyn Lloyd vient d'être mis en très fâcheuse posture par un article du « Times », le plus sérieux (!) des journaux du monde. Le rédacteur politique du « Times » tient pour comptés les jours de M. Lloyd au Foreign Office. M. MacMillan se disposerait à le transférer à un autre poste ministériel après les élections. L'article fit l'effet d'une bombe que le télégramme de M. MacMillan ne parvint pas à dissiper.

**Assurance pluie villégiature**

**HELVETIA**

Tél. (027) 2 33 13



# A demain, les affaires sérieuses

GENEVE, 2 juin, ag. (AFP). — Atmosphère alourdie à Genève. Comme on pouvait le prévoir, la séance plénière n'a rien apporté de nouveau, elle a seulement donné lieu à des discours de propagande, du genre de ceux prononcés pendant les premières semaines de la conférence. Et comme cette séance a duré très longtemps (plus de trois heures), la séance restreinte qui était prévue pour ce soir a été renvoyée à demain. Ce qu'on pourrait traduire par : « A demain les affaires sérieuses ». Il est clair pour tout le monde que, si la conférence doit faire quelques progrès dans les jours à venir, ce sera par la voie des séances restreintes.

## Journée ensoleillée... conférence terne

La seule surprise de la journée a été la décision prise, cet après-midi, à la fin de la séance plénière, de reporter à demain, 15 h. 30, la séance restreinte qui devait avoir lieu ce soir à 21 heures.

La quatorzième séance plénière fut terne et n'a pas fait avancer d'un pas la question du règlement de Berlin. Après les discours des « conseillers » de l'Allemagne de l'Ouest et de l'Allemagne de l'Est, M. Christian Herter demanda la parole. Il voulait faire une remarque, car les déclarations de M. Lothar Bolz l'avaient irrité. Le représentant de l'Allemagne de l'Est avait soutenu que lors de la reddition du Troisième Reich, Berlin n'avait pas été constitué en zone d'occupation spéciale, mais se trouvait placé sous la souveraineté des autorités soviétiques.

« Je suis convaincu, dit M. Herter, à M. Gromyko qui présidait, que vous pourriez aider M. Bolz quelque peu à prendre connaissance des documents de base ayant trait à la reddition de l'Allemagne avant qu'il essaye de donner des leçons aux puissances occidentales au sujet de leurs droits ».

Réponse du berger à la bergère,

M. Gromyko devait, par la suite, faire des remarques désobligeantes à l'égard des déclarations de M. Greve qui confirment, à son avis, les craintes de l'URSS à l'égard de la politique allemande « fardeau pour les membres de la conférence ».

Après la brève intervention de M. Herter, le président de séance demanda à ses collègues si l'un d'eux veut prendre la parole. Après un silence, il enchaîna : « Dans ces conditions, je crois que la discussion est terminée pour ce soir ». Puis, se ravisant, il extrait de sa serviette un épais document dont il entreprend la lecture.

De l'intervention du ministre soviétique des affaires étrangères, il convient de retenir quatre éléments :

● La théorie relative aux fonctionnaires de l'Allemagne de l'Est « agents » de l'URSS, qui seraient chargés d'assurer le contrôle des communications, n'est pas valable. Lors de la création de la RDA, le gouvernement soviétique avait transmis ses droits sur Berlin, aussi bien que sur l'ensemble de la zone orientale de l'Allemagne. Dans ces conditions, les fonctionnaires de la RDA ne pourraient en aucune manière

être considérés comme des « agents » de l'URSS. « Donner et retenir ne vaut », semble dire M. Gromyko.

● Le ministre soviétique reconnaît que la présence des troupes occidentales à Berlin n'est pas illégale. Mais il ajoute qu'il ne s'agit pas d'un problème juridique, mais politique.

● Il affirme que le statut de Berlin-Ouest ne saurait être défini sans la participation de la RDA, car Berlin-Ouest est une enclave au sein du territoire de l'Allemagne de l'Est.

● Enfin, constatant que les Occidentaux tiennent à maintenir des troupes à Berlin-Ouest, M. Gromyko leur rappelle qu'il a déjà proposé des solutions de remplacement : présence symbolique de détachements des quatre ou remplacements des troupes occidentales par des forces neutres qui n'auraient pas un statut de troupes d'occupation.

Ces points paraissent devoir retenir l'attention des ministres occidentaux car ils sont formulés par écrit, alors que, jusqu'ici, M. Gromyko s'était borné à les formuler verbalement en séance privée. Il est intéressant de noter à ce sujet que le ministre soviétique a soumis, hier, à ses collègues occidentaux un document en six points sur les conditions dans lesquelles le gouvernement soviétique accepterait un règlement de la question de Berlin-Ouest.

## L'ÉPREUVE

Jeudi dernier, 100.000 catholiques s'étaient rassemblés pour entendre le cardinal Wyszynski, primat de Pologne. Mais les autorités communistes avaient refusé la diffusion par haut parleur de l'allocution et fort peu des assistants entendirent la parole de leur cardinal. Celui-ci a réclamé le respect des droits de l'Eglise, ajoutant « Nous refusons d'installer des moyens techniques pour propager la parole de Dieu n'empêchera pas celle-ci de parvenir à vous. »

Mgr Wyszynski a également protesté contre le rapt d'une statue religieuse qui se dressait dans une rue de la capitale. Les autorités avaient demandé qu'elle soit enlevée, en invoquant des motifs d'urbanisme. Le cardinal refusa. Des démolisseurs clandestins l'ôtèrent de nuit. Mgr Wyszynski protesta vigoureusement. « Nous ne pouvons rester silencieux quand les objets de notre dévotion sont profanés. »

Ces deux incidents préparent-ils à une nouvelle persécution religieuse ou ne sont-ils de la part des autorités qu'une manifestation de mauvaise humeur ? Nul ne le sait encore. Certes, il y a quelques semaines, M. Gomulka, chef du gouvernement, accusait l'Eglise d'entraver l'effort socialiste et la menaçait de ses foudres si elle ne se résignait pas à servir l'Etat. M. Gomulka parle parfois durement et agit souvent doucement. La situation de l'Eglise polonaise dans cet Etat communiste est ambiguë. Sans qu'il y ait de complicité un accord existe entre l'épiscopat et l'Etat. Accord sans cesse menacé, tenant plus de la stabilisation précaire d'un rapport de force que d'une entente entre vainqueurs résolus à ne pas exploiter immédiatement leur victoire et presque vaincus consentant à un répit avant l'écrasement final.

La majorité du peuple polonais est de confession catholique. L'Etat est dirigé par des communistes. Le patriotisme commun aux catholiques et aux communistes pousse quelquefois les uns et les autres à une entente.

En octobre 1956, le peuple qui avait remis Gomulka au pouvoir pour se préserver des Russes réclama la libération du cardinal et sa rentrée dans ses anciennes fonctions. Le cardinal, libéré, refusa de jouer un rôle politique et en décembre 1956 il conclut avec les autorités un modus vivendi.

Par cet accord l'épiscopat rétabli, en droit du moins, son autorité sur le clergé. Il nomma à nouveau les aumôniers dans les hôpitaux et les prisons. Dans la plupart des écoles, l'enseignement religieux était

organisé sous son contrôle. Une commission mixte devait régler les différends entre les deux pouvoirs.

L'intérêt national justifiait cette alliance. Elle provoqua le mécontentement des Staliniens et de certains catholiques qui réclamaient une lutte permanente. Le compromis scolaire indisposa bien des fidèles de Gomulka qui firent leur mot du professeur Tadée, président de l'Académie des Sciences : « La liberté a été donnée par une minorité éclairée à une majorité qui ne l'est pas. »

Les autorités communistes et catholiques parvinrent cependant à renouer leurs extrêmes. La collaboration débuta par un sauvetage. En effet, Gomulka avait pris le risque d'élections en janvier 1957. Les catholiques étaient tentés par l'abstention. Les Staliniens guettaient l'occasion de reprendre le pouvoir avec l'appui de l'URSS. Le cardinal invita alors les fidèles à remplir leur devoir électoral. Cette prise de position favorisa indiscutablement Gomulka et évita à la Pologne un regain de stalinisme.

L'accord n'était cependant pas total. Ainsi seuls les dirigeants du groupe progressiste Pax, déjà condamnés par l'Eglise, gardaient des journaux et des maisons d'édition.

En 1958, les signes de discorde apparurent. Premier gros incident. Le 21 juillet, à Chestochowa, les policiers s'emparèrent de brochures éditées sans l'approbation de la censure. Les catholiques répliquèrent qu'aux termes de l'accord conclu l'autorisation n'était pas nécessaire.

La question posée était : « L'Eglise peut-elle rappeler ses positions doctrinales sans avoir de compte à rendre aux autorités communistes ? »

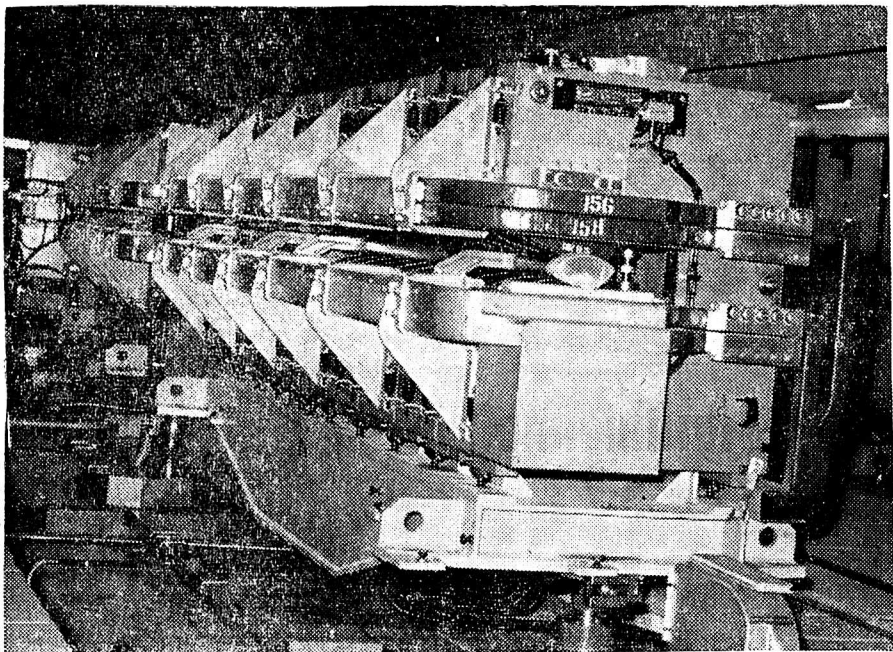
Le cardinal réagit vigoureusement, organisant une campagne de prières et préparant une riposte que des évêques lui recommandèrent d'abandonner.

Depuis, les rapports entre l'épiscopat et les autorités se sont tendus.

Les communistes accusèrent le cardinal de se mettre aux ordres de Rome quand celui-ci s'y rendit en été 57. Au fur et à mesure que le parti reprenait ses positions, consolidait son pouvoir, se sentait certain de l'avenir, il durcissait son attitude à l'égard de l'épiscopat. On ne peut attendre des marxistes qui prétendent détenir la vérité et représenter le peuple qu'ils tolèrent auprès d'eux une foi adverse. Le modus vivendi s'effrite. Conclu sous la pression des circonstances, il se défait au moment où les communistes, leurs forces refaites, veulent imposer leur dictature sur un peuple foncièrement catholique.

Jacques Helle.

## Le synchrotron à protons du CERN sera bientôt mis en service



Voici l'une des cent unités de l'électro-aimant de ce synchrotron qui porte le nom de l'Eurotron. Cette unité est placée avec son châssis sur deux bogies porteurs d'un train électrique qui la transportera dans le bâtiment annulaire.

## Un Valaisan à l'honneur

### M. H. de Torrenté nommé docteur honoris causa de l'Université de Genève

C'est avec joie que nous apprenons de Genève que M. Henry de Torrenté dont les carrières diplomatique et militaire sont connues de nombreux Valaisans recevra au cours d'une séance académique solennelle, samedi 6 juin, le titre de docteur honoris causa ès sciences politiques de l'Université de Genève.

Au cours de la séance académique solennelle, qui se déroulera au Victoria Hall, à Genève, M. Cl. Terrier, professeur à l'Université, retracera la carrière du défunt et parlera du Valais.

Né à Sion en 1893, M. de Torrenté y fit ses classes primaires, puis de solides études classiques ; il fréquenta par la suite l'Université de Genève où il suivit des cours de droit, de sciences économiques et politiques. Autour des années 23-24, nous trouvons M. de Torrenté à Berne, à la Division du commerce ; il occupera, du reste, par la suite diverses situations importantes à Berne, en particulier à l'Office du travail. En même temps, M. de Torrenté poursuivait une carrière militaire ; il commanda en particulier, pendant la mobilisation, le bataillon II, pour une courte période il est vrai. En 1946-47, il occupe son premier poste diplomatique comme ministre de Suisse en Chine ; en 1947, il quitte la Chine pour les brouillards de Londres où il reste sept ans ; en 1955, enfin, il est nommé à Washington, où il réside encore.

Un dîner fut offert, hier soir, à Genève, à l'ambassadeur et nouveau docteur ; y prirent part, du côté valaisan, M. le conseiller d'Etat Gross et Madame, et, du côté genevois, M. le conseiller d'Etat Dupont, président du gouvernement et Madame. Ce dîner, auquel participèrent encore de nombreux professeurs d'Université et autres personnalités, était offert par M. Cl. Terrier, doyen de la Faculté des sciences économiques et sociales de l'Université de Genève.

Le « Nouvelliste » se fait une joie de féliciter, en son nom et en celui de ses lecteurs, notre éminent compatriote, auquel nous souhaitons encore beaucoup d'années heureuses au sein de sa famille.

## Un incendie à Genève 100.000 francs de dégâts

GENEVE, 3 juin. (Ag.) — Un violent incendie a éclaté, mardi, dans la partie supérieure d'un grand immeuble locatif, situé à l'angle du boulevard du Pont-d'Arve et de la rue Prévost-Martin, dans le quartier de Plainpalais. L'incendie prit rapidement de l'extension. Les pompiers durent s'employer à protéger la toiture d'un immeuble voisin qui commençait également à prendre feu. La toiture et les combles de l'immeuble sinistré sont en grande partie détruites. Les dégâts atteignent une centaine de mille francs. Les causes du sinistre — le deuxième du même genre en une semaine — n'ont pas encore été établies. On sait toutefois que le feu a pris dans un grenier.

## Le groupe conservateur approuve

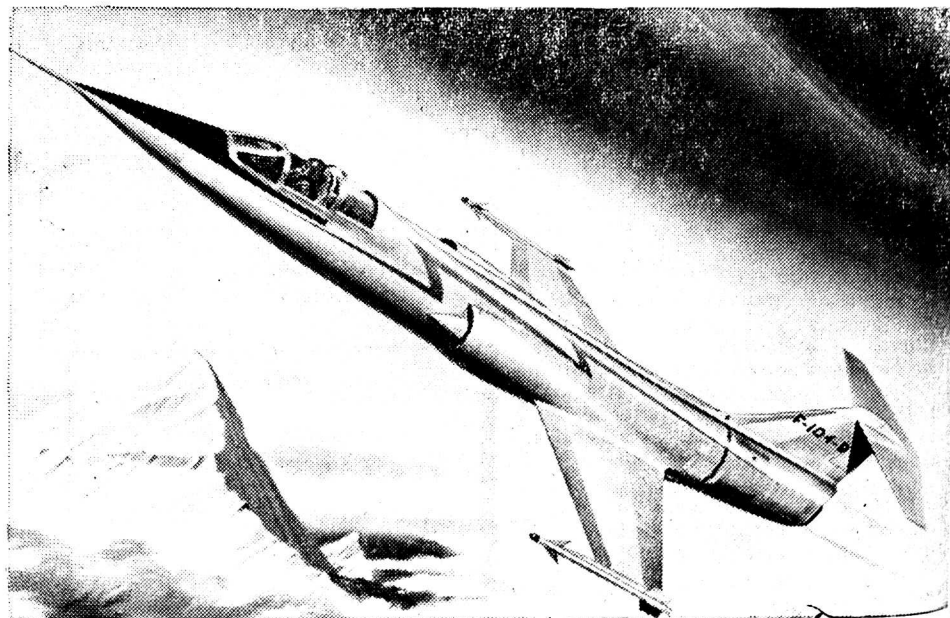
BERNE, 2 juin. (Ag.) — Le groupe conservateur-chrétien social des Chambres fédérales s'est réuni mardi après-midi en présence des conseillers fédéraux Etter et Hollenstein. Il a entendu un rapport sur les propositions de la Commission du Conseil des Etats pour le nouveau tarif douanier et a approuvé l'augmentation de la subvention fédérale au fonds national de la recherche scientifique. Après s'être occupé des divergences concernant l'assurance-invalidité, le groupe a accepté les nouvelles dispositions de l'assurance-accident. Il s'est également rallié au projet en faveur du parc national et a enfin entendu des exposés sur le rapport de gestion du Conseil fédéral et sur les comptes d'Etat 1958.

## Ecrasé dans sa voiture

LANGENTHAL, 2 juin. (Ag.) — Un accident de la circulation s'est produit lundi près de Langenthal, sur la route Zurich-Berne. M. Charles Baumburger, 38 ans, d'Aadorf (Thurgovie), a été écrasé dans sa voiture et grièvement blessé. Il est décédé peu après son hospitalisation à Langenthal.

## Un futur chasseur pour la Suisse ?

L'usine Lockheed, vient de mettre au point une version « simplifiée » du fameux chasseur Starfighter 104-9 qui, débarrassé de son coûteux équipement, revient à moitié prix du type le plus « sophistiqué ». Ses performances, par contre, restent les mêmes, ainsi que son armement. Voici une photo de ce chasseur simplifié qui pourrait être livré à partir de 1960 déjà.



## Un jeune homme disparu au Salève est retrouvé mort

GENEVE, 3 juin. (Ag.) — Parti samedi après-midi pour faire une excursion au Salève, le jeune Daniel Toschini, 21 ans, employé de banque, demeurant rue Sismondini 11, à Genève, n'avait pas reparu à son domicile. On avait retrouvé sa bicyclette abandonnée près de la gare inférieure du téléferique.

Les recherches entreprises ont finalement abouti mardi. Le malheureux jeune homme avait fait une chute et s'est tué. Son corps a été retrouvé vers la vire des Etoiles à l'endroit où, il y a cinq semaines environ, un jardinier du service des parcs et promenades de Genève avait également fait une chute mortelle.

## Une « allée Dulles » à Berlin

BERLIN, 2 juin. (Reuter.) — Les autorités communales de Berlin-Ouest ont décidé mardi de débaptiser la « Zellen Allee » à proximité du secteur oriental de la ville, et de l'appeler désormais « John-Foster Dulles Allée », si les parents de l'ancien secrétaire d'Etat américain sont d'accord. Cette rue comprend notamment une salle de congrès qui fut construite par les Américains en 1957, pour la Foire internationale de la construction.

## Un criminel recherché depuis six ans

HAMBURG, 2 juin. (DPA.) — L'individu qui, lundi, a commis une attaque contre la « Deutsche Bank » de Hambourg et s'est emparé de 20.000 marks après avoir tiré sur deux hommes est probablement un criminel recherché depuis six ans. Les indices recueillis par la police indiquent en effet que cet agresseur avait déjà attaqué un bureau de poste à Hambourg-Nienstedten, en 1953, et avait alors tué un fonctionnaire. Il avait pu s'emparer de 1900 marks, et avait volé plus tard 15.000 marks dans un bureau de poste d'Altona.

De vastes recherches sont en cours dans toute l'Allemagne.

## Des jumelles siamoises opérées

MUNICH, 2 juin. (DPA.) — Les jumelles siamoises Pia et Bettina Hief, nées il y a un mois dans la ville bavaroise de Kaufbeuren, ont été séparées mardi par le professeur Anton Oberriedermayer, chef de la clinique universitaire. On ne peut dire encore si les enfants survivront à l'opération, qui a duré deux heures et demie. Les deux fillettes, qui étaient unies par la poitrine, possèdent chacune sa propre circulation sanguine et des organes parfaitement sains.